08-09-25 BNF DLP 598

N° 340 – Septembre 2025 – 3 €

Journal local réalisé par et pour les habitants du 18e

LE 18E DU MOIS

LOI DUPLOMB DES HABITANTS CONCERNÉS

▶ P.8 ET 9



Photos : Julia Velázquez Charro - Jean-Claude N'Diaye

ÉCOLE FERDINAND FLOCON
UN BEAU TRAVAIL DE MÉMOIRE

▶ P.6 ET 7

URBAN TRAIL
COURIR POUR UNE BONNE CAUSE

▶ P.17

HÉBERGEMENT SOCIAL

DES FAMILLES FRAGILISÉES

▶ P.8 ET 16

CHAPELLE INTERNATIONAL

LA FERME ENFIN OUVERTE AU PUBLIC

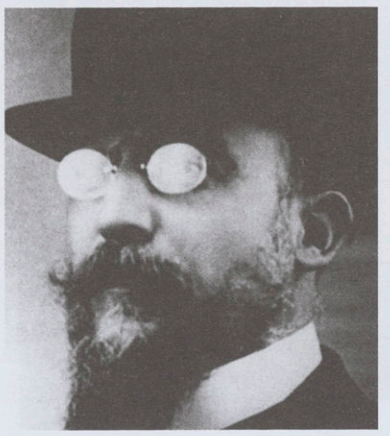
▶ P.15



HISTOIRE

BON ANNIVERSAIRE MONSIEUR SATIE

▶ P.18



9 771259 903008

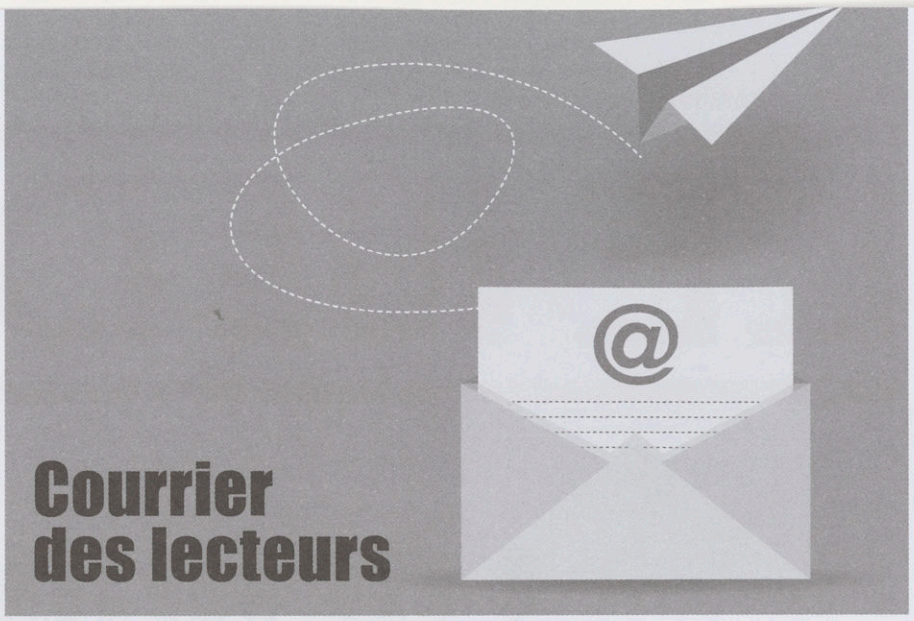
édito

DRÔLE DE RENTRÉE

Après un été marqué par de nouveaux records de chaleur, une situation géopolitique internationale toujours inquiétante et une instabilité politique au niveau national, voilà l'heure de la rentrée. L'occasion pour nous de revenir sur la loi Duplomb, qui a été promulguée le 11 août dernier et qui aura vu naître un mouvement citoyen sans précédent en faveur d'une agriculture plus respectueuse de la santé et de l'environnement. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette loi va directement impacter l'Île-de-France et Paris, comme le constatent dans nos colonnes Yseult Delgeon et Denis Royer, deux habitants du 18e arrondissement engagés dans une agriculture durable. C'est le cas aussi — à première vue — de la ferme urbaine Plantation Paris qui a ouvert ses portes le dernier week-end d'août sur les toits de Chapelle International.

Comme chaque année, cette rentrée est également celle des écoliers. Que ce soit ceux qui sont accueillis avec leur famille au centre d'hébergement d'urgence du 70 boulevard Barbès, dont la fermeture est prévue pour le 19 septembre prochain ou ceux de l'école maternelle Ferdinand Flocon, lesquels ont reçu en fin d'année scolaire Micheline Wlos, une survivante de la Shoah.

Enfin, pour un peu plus de légèreté, nous célébrons le centenaire de la mort d'Erik Satie, avec un article historique qui retrace la vie et l'œuvre de ce compositeur de génie. Sans oublier un coup de projecteur sur l'Urban Trail de la Fondation du souffle, organisé le 21 septembre prochain sur la Butte. Et oui, en plus d'être studieuse et solidaire, cette rentrée 2025/2026 s'annonce (aussi) résolument sportive ! **LA RÉDACTION**



Courrier des lecteurs

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous vous contactons à la suite de la publication du numéro 338 du journal *Le 18e du mois*. Nous avons pris connaissance de l'article dédié à Madame Anne Lorient, et notamment le dernier paragraphe. Cette personne s'y présente comme « accoucheuse de rue », une pratique dont ni notre instance, ni celles en lien avec la périnatalité, ne connaissent. Elle déclare également avoir fait une formation de « sage-femme d'urgence » : il n'existe à ce jour aucune formation de ce type. Seuls les sapeurs-pompiers de Paris délivrent des formations relatives aux interventions sur des accouchements, celles-ci leur sont exclusivement réservées.

D'autre part, le titre de sage-femme peut être uniquement utilisé par les personnes répondant à des conditions légales strictes et notamment l'obtention d'un diplôme spécifique (article L.4111-1 du Code de la santé publique). À l'inverse, le titre spécifique de « sage-femme d'urgence » n'a pas d'existence autonome et légale, et le cas échéant, ne peut être employé ni par des sages-femmes ni par d'autres personnes.

Au-delà de l'illégalité de ces propos, nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le danger que peut représenter l'intervention d'une personne non formée auprès de femmes enceintes et sur les effets potentiellement délétères de la médiatisation d'Anne Lorient.

Si le suivi médical des femmes enceintes sans domicile est une réelle problématique de santé publique, des acteurs de terrain, dûment formés, prodiguent à celles-ci un accompagnement. Ainsi, la Protection maternelle et infantile de Paris compte dans ses rangs une sage-femme « hors les murs », qui suit des femmes sans domicile fixe.

Sachez que pour tout sujet relatif à la périnatalité ou à la profession de sage-femme, nous sommes disponibles pour vous renseigner et vous orienter vers des professionnels légitimes dans le cadre de futurs articles.

Bien sincèrement, ●

MARINE EDELIN, RESPONSABLE JURIDIQUE AU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES

Merci pour votre courrier qui permet d'éclairer notre portrait d'Anne Lorient, personnage public qui a déjà relaté dans plusieurs médias son expérience et sa reconversion. Nous présentons nos excuses à nos lectrices et lecteurs, notamment pour le manque de précisions concernant les titres employés dans notre article et leur existence légale. Soyez sûre que nous redoublerons de vigilance à l'avenir. ● LA RÉDACTION

LE 18E DU MOIS

13 rue des Amiraux 75018 Paris
18dumois@gmail.com
www.18dumois.info

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

ISSN 1259-9034
Numéro de commission paritaire 1027 G 82213

Ont collaboré à ce numéro

Rédaction
Annie Katz, Dominique Boutel, Noël Bouttier, Vivien Boyibanga, Sylvie Chatelin, Stéphanie Clément, Béatrice Dunner, William Even, Camille Grenier, Annie Katz, Jacky Libaud, Monique Loubeski, Sandra Mignot, Maxime Renaudet

Photographies et illustrations
Stéphanie Clément, Jean-Claude N'Diaye, Thierry Nectoux, Victor Quintard, Julia Velázquez Charro

Relecture
Sylvie Chatelin, Élise Coupas, Annie Katz, Emmanuel Tronquart

Rédaction en chef
Maxime Renaudet avec Annie Katz

Graphisme original
Pilote Paris

Première rédactrice graphiste
Isabelle Royère

Bureau de l'association
Sylvie Chatelin, présidente, Annie Katz, vice-présidente, Catherine Masson, trésorière Cécile Vialle, secrétaire

Site et réseaux sociaux
Noël Bouttier, Cornélie Paul, Maxime Renaudet

Responsable de la distribution
Anne Bayley

Responsable des abonnements
Martine Souloumiac

Responsable de la mise sous pli
Marika Hubert

Directrice de la publication
Sylvie Chatelin

Fondateurs
Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier et Jean-Yves Rognant

Imprimé sur presse numérique
Promoprint, 5 rue Olof Palme, 92110 Clichy

Tous les points de vente sur www.18dumois.info

PROCHAIN NUMÉRO : PARUTION LE 03 OCTOBRE 2025

RETROUVEZ LE 18e DU MOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK / LE 18E DU MOIS
X / @LE18EDUMOIS
INSTAGRAM / LE18EDUMOIS

PRESSES RÉSISTANTES

Le 18e du mois était présent à la deuxième édition du festival Les Résistantes du 7 au 10 août, à Saint-Hilaire-de-Briouze, dans l'Orne (Normandie). Pendant quatre jours, plus de 6 000 personnes se sont rassemblées pour échanger autour des luttes écologistes et sociales.

Notre journal était en bonne place sur le stand du Syndicat de la presse pas pareille (SPPP), aux côtés de la trentaine de médias adhérents qui défend une presse émancipatrice contre toutes formes de domination, et vise à promouvoir les médias indépendants, créer une dynamique collective entre rédactions et porter des revendications politiques et économiques.

Le vendredi, nous avons participé à une discussion animée par Radio Parleur – média de podcast participatif, indépendant, ouvert et révolutionnaire qui porte la voix des luttes et des mouvements sociaux. Retransmise sur les ondes de Radio Résistantes (créée pour l'occasion), cette petite table-ronde a permis de présenter plusieurs médias adhérents du SPPP (*L'Âge de Faire*, *Mouais*, *Politis*, *Silence*) et d'aborder la question de l'indépendance des médias (et leur manière d'exister), sans oublier d'évoquer la condition des journalistes, notamment les pigistes.

L'occasion pour notre rédacteur en chef de rappeler la nécessité de créer un statut particulier pour les journalistes indépendants, un peu à la manière des intermittents du spectacle.



Une revendication portée par le SPPP, qui réclame également plus de transparence sur les subventions et les aides à la presse, mais aussi la création d'une carte de presse collective. Vous pourrez retrouver le SPPP du 12 au 14 septembre à la Fête de l'Humanité. Cette année, plusieurs médias membres seront présents lors de certaines des interventions publiques.

LA RÉDACTION ●

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'association Les Amis du 18e du mois, éditrice du mensuel *Le 18e du mois*, tiendra son Assemblée générale le samedi 13 septembre de 11 h 15 à 13 h 30 (émargement à partir de 11 h pour les adhérents et adhérentes avec droit de vote) à la Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) du 18e arrondissement, 15 passage Ramey. Elle est ouverte à toutes et tous, y compris nos lecteurs et lectrices.

C'est l'occasion de venir rencontrer plusieurs des bénévoles (rédactrices et rédacteurs, membres du conseil d'administration, de l'équipe de distribution…) qui font vivre le journal et de discuter pendant l'apéritif pris en commun à l'issue de cette assemblée.

LE 18E DU MOIS RECHERCHE SA RÉDACTRICE OU SON RÉDACTEUR EN CHEF À TEMPS PARTIEL (POSTE EN CDI).

Epaulé-e par une rédactrice en chef adjointe bénévole, il/elle sera chargé-e (liste non exhaustive) :

- D'animer l'équipe de rédactrices/rédacteurs et photographes bénévoles (dont la majorité sont non-professionnels).
- De les former, au fil de l'eau, à l'écriture journalistique.
- D'organiser et animer les réunions mensuelles du comité de rédaction éditoriale et de Une.
- De rédiger et diffuser à l'équipe les propositions de sujets.
- De faire une première relecture des papiers reçus avant envoi au comité éditorial.
- D'élaborer le sommaire définitif et le chemin de fer en collaboration avec la rédactrice-graphiste (salariée à temps partiel également).
- De rédiger certains papiers.

Vous êtes motivé-e à faire vivre un journal unique en son genre (24 pages mensuelles, sans interruption, depuis plus de 30 ans) ?
Vous aimez travailler en équipe avec des bénévoles dont des non professionnels et vous connaissez le 18e arrondissement, idéalement vous y habitez ?
Si vous avez une expérience d'un à deux ans minimum à ce niveau, nous attendons votre CV et une lettre de motivation à 18dumois@gmail.com

BnF PHS

Dr Fol Jo 32713

MERCREDI 2 JUILLET

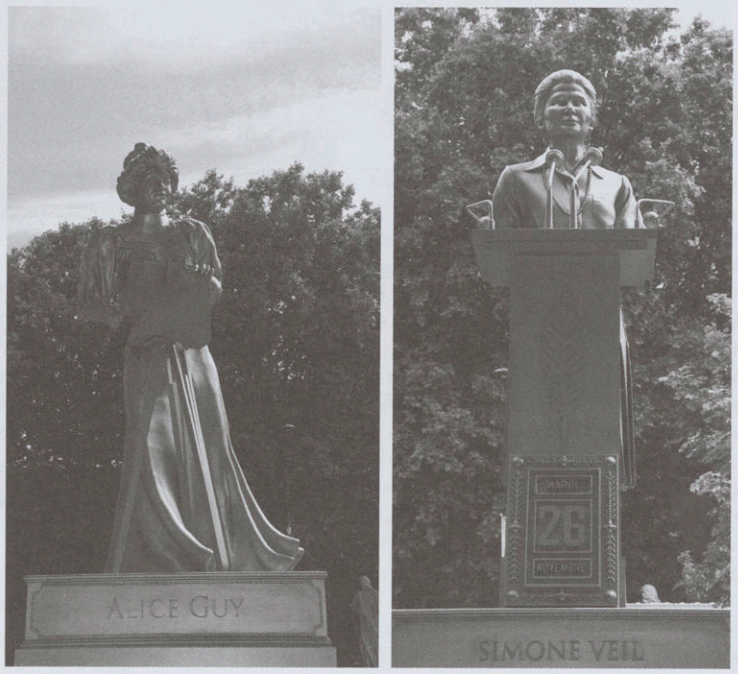
Jean-Luc Lahaye a épousé Paola, de plus de 30 ans sa cadette, à la mairie du 18e arrondissement. Condamné pour atteinte sexuelle sur mineur en 2007 puis pour corruption de mineur en 2015, le chanteur est soupçonné depuis 2021 de viol sur deux adolescentes âgées de 16 et 17 ans. Plutôt que de se faire discret, Lahaye a encore perdu une occasion de se taire lors d'une interview mi-août : *« La majorité des hommes préfèrent les femmes plus jeunes. Regarde, moi à mon âge, je préfère une femme plus jeune. C'est normal, je me vois mal marcher dans la rue avec une fille de 72 ans en lui tenant la main »*. L'indécence n'a pas d'âge.

VENDREDI 4 JUILLET

Le héros de l'été s'appelle Fousseynou Cissé. Cet agent d'accueil a secouru une famille d'un incendie au 6e étage d'un immeuble situé rue de La Chapelle. En effet, l'homme de 39 ans ne s'est pas posé de question quand il a fallu être en équilibre à 20 mètres du vide pour extirper des flammes deux bébés de 5 et 15 mois, deux enfants puis deux adultes. Quelques jours plus tard, Fousseynou a reçu la médaille Grand Vermeil des mains d'Anne Hidalgo. Cette dernière a annoncé la titularisation prochaine de l'agent municipal et lui a promis de l'accompagner dans ses démarches pour obtenir la nationalité française.

VENDREDI 18 JUILLET

Chose promise, chose dûe. Un an après les Jeux olympiques et paralympiques, les dix statues dorées de femmes illustres - aperçues lors de la cérémonie d'ouverture - ont été installées rue de La Chapelle. Pour rappel, chacune représente une femme ayant marqué l'histoire de France dans les domaines des sciences, des arts, des lettres, de la politique ou du sport. Cette mise en lumière des femmes, encore trop peu célébrées et représentées dans l'espace public, est à saluer ! *(voir page 14)*.



Jean-Claude N'Diaye x2

DIMANCHE 27 JUILLET

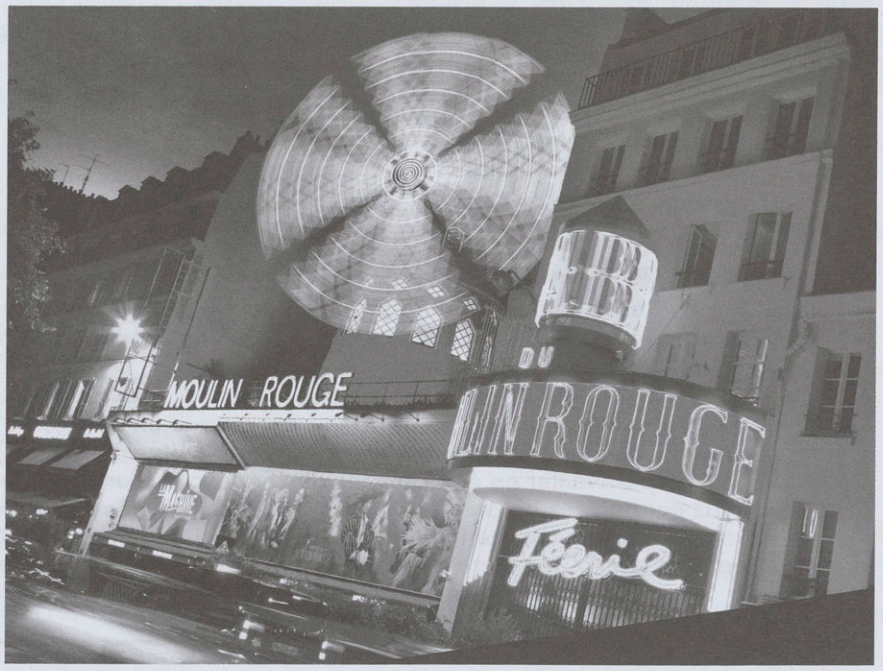
Le (maigre) héritage des JO a continué à animer l'été. Et oui, le peloton du Tour de France était de passage sur les hauteurs de Montmartre. Selon Pierre Rabadan, l'adjoint à la maire de Paris chargé des sports, plus de 500 000 spectateurs ont bravé la pluie pour assister à cette ultime étape du Tour, gagnée par Wout van Aert. Au passage, le cycliste belge de l'équipe Visma-Lease a Bike a également remporté le Prix de la République de Montmartre, décerné lors de la première étape de l'histoire de la Grande Boucle sur la Butte. Une seconde pourrait bientôt avoir lieu puisque Amaury Sport (l'organisateur du Tour de France) veut *« continuer de passer par Montmartre »* lors des prochaines éditions.

CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER CET ÉTÉ

PAR MAXIME RENAUDET

JEUDI 10 JUILLET

Plus d'un an après leur chute accidentelle, les ailes du Moulin Rouge tournent à nouveau. Peu avant 23 h, elles se sont animées grâce à la mise en marche d'un moteur électrique flambant neuf et réalisé sur mesure. La troupe du mythique cabaret en a profité pour se produire devant l'établissement, tandis que sur le toit, danseurs et danseuses ont fêté ce redémarrage avec des feux d'artifice à la main. Désormais illuminées par des centaines de LED basse énergie, les ailes du Moulin Rouge tourneront chaque jour de 16 h à 2 h du matin. Les touristes et badauds apprécieront.



Jean-Claude N'Diaye

LUNDI 4 AOÛT

D'après une enquête menée par Mediapart, deux jeunes afghans, placés en détention après l'expulsion d'un campement de fortune dans le 18e, ont porté plainte contre des officiers de police. Conduits au commissariat de la Goutte d'Or, les deux hommes, âgés de 31 et 20 ans, dénoncent avoir subi des violences et des humiliations d'une extrême brutalité. Parmi elles, une poubelle sur la tête, une serpillère dans la bouche et un stylo dans l'oreille. Alors que l'ONG Médecins du monde a saisi la Défenseuse des droits, une enquête a été confiée à l'Inspection générale de la police nationale. Pourvu que ça cesse.

MARDI 5 AOÛT

Musicien américain installé à Paris depuis plus de 30 ans, Paul Susen s'était vu confisquer son violon par la police fin juillet, alors qu'il jouait comme à l'accoutumée devant le square Jehan Rictus afin d'arrondir sa fin de mois. Après que l'affaire fut relatée par de nombreux médias, l'artiste qui ne dispose pas d'autorisation pour jouer sur la voie publique – a pu récupérer son instrument avec l'accord du Parquet. Enfin une histoire qui finit bien.

LUNDI 11 AOÛT

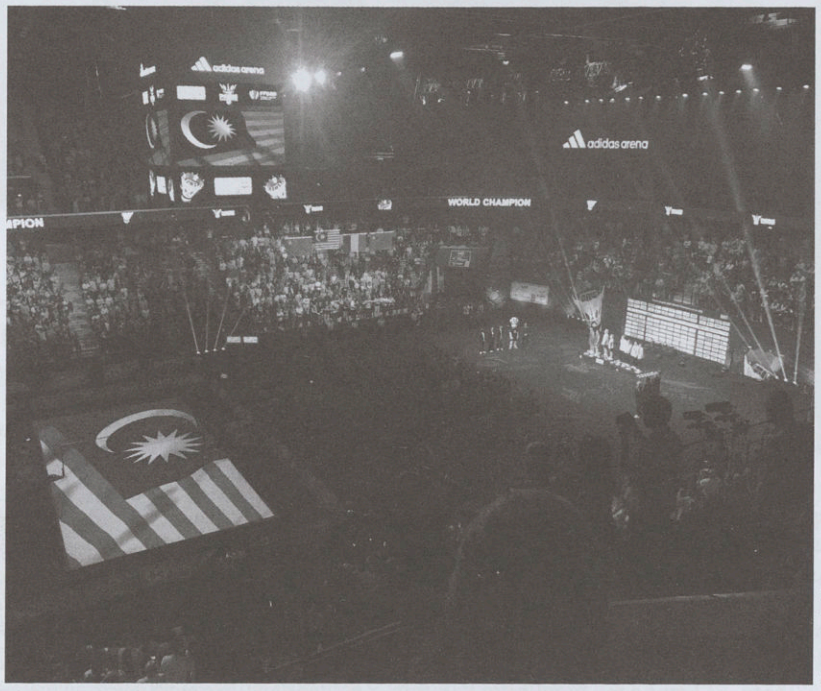
La canicule a touché aussi la capitale. Pour y faire face, Météo France a placé la région parisienne en niveau 3 du plan « Canicule ». Face à ces fortes chaleurs, plusieurs parcs et jardins, cours oasis dans les écoles et piscines municipales ont étendu leurs horaires d'ouverture. Mieux, la salle rafraîchie de la mairie du 18e arrondissement a été ouverte dès le lendemain. Clim ou pas clim ? Le dilemme.



Thierry Nectoux

MERCREDI 27 AOÛT

Ça y est, la nouvelle est tombée. À l'issue du Conseil des ministres, la porte-parole du gouvernement Sophie Primas a annoncé que les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Elles marqueront l'entrée en vigueur d'un nouveau mode de scrutin pour Paris, Lyon et Marseille *(voir notre n°337)*. En effet, la réforme votée en juillet par le Parlement va conduire à un système de double élection, et donc deux urnes, l'une pour élire les membres du Conseil de la mairie centrale – lesquels élisent ensuite le maire –, l'autre pour élire ceux de l'arrondissement ou du secteur. Vivement le printemps.



Benjamin Leblanc

JEUDI 25 AOÛT

Organisés pour la deuxième fois dans l'Hexagone (après 2010), les championnats du monde de badminton ont investi l'Adidas Arena de la porte de La Chapelle pour une semaine. Si Chinois, Malaisiens, Japonais et Sud-Coréens ont tout raflé, la paire tricolore formée par Thom Gicquel et Delphine Delrue a décroché la médaille de bronze en double mixte.

DIMANCHE 31 AOÛT

Comme chaque année, Ganesh (le dieu à tête d'éléphant), ainsi que son frère Muruga et sa mère Parvati Durga ont défilé dans les rues de La Chapelle. Parti dans la matinée du temple Sri Manika Vinayagar Aalyam (rue Pajol), le cortège coloré a traversé le quartier indien du 10e arrondissement, avant de revenir par la rue Marx Dormoy. Tout le long du trajet, cette fête conviviale traditionnelle a été marquée par une procession avec chars et costumes, des musiques ou encore des offrandes de noix de coco brisées, lesquelles symbolisent la rupture de l'ego et des illusions. À noter que le nettoyage des rues est financé par les organisateurs.

CE JOURNAL NE PEUT VIVRE QUE GRÂCE À SES LECTEURS ET LECTRICES.
POUR QUE LE 18E DU MOIS CONTINUE, SOUTENEZ-NOUS EN VOUS ABONNANT OU EN FAISANT UN DON.

ABONNEZ-VOUS AU 18E DU MOIS !

Abonnement au mensuel Le 18e du mois

- ○ Je m'abonne pour 6 mois (6 numéros) : ..... 18€
- ○ Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) : ..... 31€
- ○ Je m'abonne pour 2 ans (22 numéros) : ..... 59€
- ○ Abonnement d'un an à l'étranger : ..... 40€

Adhésion à l'association des Amis du 18e du mois

- ○ J'adhère pour 1 an : ..... 20€
- ○ J'adhère pour 2 ans : ..... 40€
- ○ Je soutiens l'association : ..... 80€ (comprend abonnement et adhésion pour 1 an)

Remplir en lettres capitales et envoyer avec le chèque à l'ordre de « Les Amis du 18e du mois » 13, rue des Amiraux 75018 Paris ou en ligne sur notre site internet.

Nom : .....

Pénom : ..... **Adresse :** .....

.....

E-mail : .....

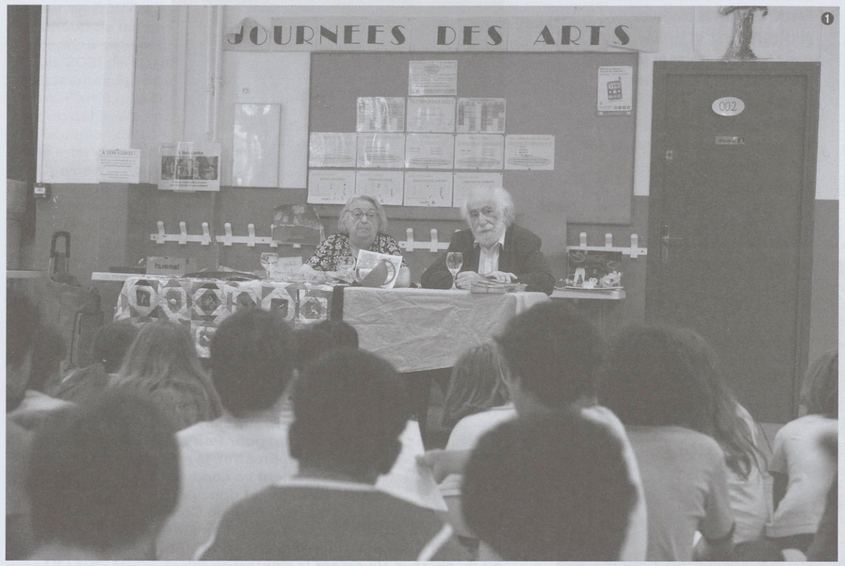
SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UNE FACTURE, VEUILLEZ COCHER LA CASE CI-APRÈS : ○

Adresse : Les Amis du 18e du mois 13 rue des Amiraux 75018 Paris

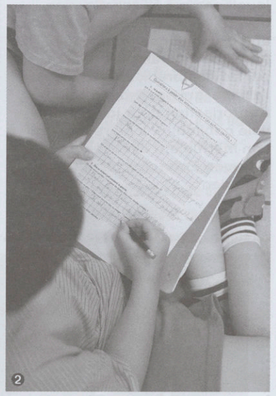
E-mail : 18dumois@gmail.com

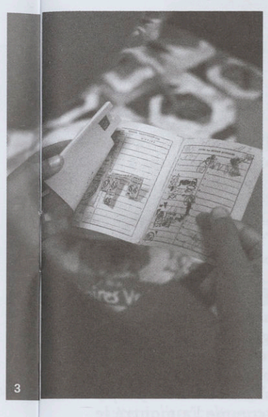
Site : http://18dumois.info

DEVANT LES ÉCOLIERS D'AUJOURD'HUI, UNE SURVIVANTE DE LA SHOAH



1


2


3


4

Julia Velázquez Charro x4

❶ et ❹. Micheline Wlos et Gérard Ganvert s'adressent à deux classes de CM2 de l'école Ferdinand Flocon. ❷. Le questionnaire préparé par les élèves. ❸. Une carte d'alimentation, ou ticket de rationnement, rendue obligatoire en 1940.

Micheline Wlos, 91 ans, est venue à la rencontre des écoliers de Ferdinand Flocon en juin dernier. Présidente honoraire de l'Amejd 18, elle a témoigné de son vécu de la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'elle était une enfant cachée.

Anne ma sœur Anne, si j'te disais c'que j'vois venir. » C'est avec les paroles de cette chanson de Louis Chedid, inspirée par Le journal d'Anne Frank, que les enfants de deux classes de CM2 de l'école Ferdinand Flocon ont accueilli Micheline Wlos le 17 juin dernier. Ancienne comptable et militante communiste, celle qui fut une enfant juive cachée durant la Deuxième Guerre mondiale témoigne régulièrement dans les écoles et les collèges, avec d'autres membres de l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 18e (AMEJD 18) dont elle est présidente honoraire. Ce matin-là, elle était accompagnée de Gérard Ganvert, enseignant et musicologue, né, lui, après la guerre mais dont dix-neuf membres de la famille ont été déportés. Quelques parents d'élèves, silencieux, étaient également présents dans l'assistance, à l'invitation des professeurs.

Chaque année, l'Amejd 18 organise une dizaine de séances en milieu scolaire. « *J'ai rencontré Micheline en dehors du cadre professionnel,* explique Valérie Quiplier-Zimmermann, professeure des écoles à Ferdinand Flocon, qui organisait l'intervention ce jour-là. *J'ai décidé de lui demander de venir témoigner devant nos élèves car la lutte contre le racisme et l'antisémitisme demeure malheureusement d'actualité. Et qu'à Paris vraiment beaucoup d'enfants juifs ont été déportés.* » La Fondation pour la Shoah en a recensé 6 200 au départ de la capitale. Et l'Amejd 18 a répertorié 760 enfants juifs déportés ayant vécu dans l'arrondissement. « *Nous recevons encore des informations depuis la province,* souligne Micheline, *donc nous arriverons bientôt à 800 noms.* »

Une famille de la rue des Poissonniers

Micheline et sa sœur, elles, ont échappé aux rafles et à la déportation. Résidant rue des Poissonniers, leurs parents ont pu les confier, lors de la Rafle du Vel d'Hiv, à une voisine qui possédait une maison dans le Cher, à Saint-Amand-Montrond. « *J'ai dû mentir pendant deux ans,* raconte Micheline. *On ne pouvait rien dire, pas utiliser nos vrais prénoms, et on se faisait passer pour les nièces de cette voisine.* » Durant ces deux années – Micheline avait alors entre 8 et 10 ans – les deux enfants n'ont eu aucune nouvelle de leurs parents, demeurés à Paris. « *Il fallait bien qu'ils travaillent, pour payer notre pension.* » La maman, maroquinière, et le papa, ébéniste, était informés des rafles et avaient la possibilité de se cacher dans un café. « *Quant à ma famille qui habitait rue Philippe de Girard,* explique Gérard Ganvert, *ils ont refusé de porter l'étoile. Et mon père, qui bénéficiait de faux papiers, a pu mettre à l'abri une partie de la famille.* »

Pendant une bonne heure, la séance s'organise autour de questions que les enfants ont préparées au préalable et envoyées à Micheline. Ils rédigeront ensuite un petit compte-rendu de la rencontre. A-t-elle eu peur ? Que mangeait-elle ? A-t-elle connu des résistants ? A -t-elle subi des bombardements ? « *Vous savez, cela ne m'a pas traumatisé,* précise Micheline. *Mais ça nous a donné très jeunes le sens des responsabilités. Nous étions conscientes du risque encouru par nous et par ceux qui nous cachaient.* »

Le tout s'inscrit dans le travail fait en classe au préalable, au fil de l'année. « *Je propose des lectures aux enfants, une dizaine de livres parmi lesquels ils choisissent celui qu'ils veulent lire, puis on en parle en classe,* résume Valérie Quiplier-Zimmermann. » Des résumés de La Guerre de Catherine (Julia Billet), Otto (Tomi Ungerer), La nuit la plus courte (Bernard Solet) ou encore Grand Père de Gilles Rapaport sont d'ailleurs affichés tout autour de la salle d'activités dans laquelle se déroule la séance. « *Au cours de l'année nous visitons également le Mémorial de la Shoah ou bien nous allons au musée de la Résistance à Champigny-sur-Marne* » poursuit l'enseignante. « *Cette année les enfants ont même assisté au dévoilement d'une plaque dans un square voisin en mémoire d'un résistant.* »

« N'oubliez pas: ces choses peuvent se reproduire »

À l'issue de la matinée, un livre de la collection Je lis des histoires vraies est offert aux enfants racontant La Rafle du Vel d'Hiv. Bien qu'ils n'en soient pas les auteurs, à la grande surprise de Micheline et Gérard, nombre d'élèves se pressent autour d'eux pour leur réclamer une dédicace. Puis la matinée s'achève devant la plaque installée à l'entrée de l'école. Les enfants y lisent à haute voix les noms de ceux de Ferdinand Flocon qui ne sont jamais revenus.

Il est temps pour les deux témoins de partir, non sans quelques paroles de sagesse. « *Je n'en veux pas aux Allemands,* tient en effet à souligner Micheline. *Je suis d'ailleurs partie en vacances à Berlin dès le début des années 1950. Mais il faut garder en mémoire que ces choses peuvent se reproduire. Ne l'oubliez pas quand vous serez en âge de voter.* » Un âge certes bien lointain pour ces jeunes élèves, mais souhaitons que le conseil porte ses fruits, et que la « nazi-nostalgie » ne ressortent plus de sa tanière, comme le chantait Louis Chedid●

SANDRA MIGNOT

Un mouvement mémoriel porté par les anciens élèves

La première association pour la mémoire des enfants juifs déportés a été créée dans le 10e arrondissement en 1997, sous l'intitulé de Comité de la rue de Tlemcen, où se trouvait l'école dont les anciens élèves avaient entrepris de rendre hommage à leurs camarades déportés. Il existe désormais une Amejd dans chaque arrondissement de Paris. Ces associations sont actuellement rassemblées en un Conseil national pour la mémoire des enfants juifs déportés (COMEJD).

L'Amejd du 18e a été fondée en 2000. Le but est de recenser les enfants qui ne sont pas revenus des camps de concentration et d'extermination nazis. Le travail des Amejd se fonde sur les registres scolaires et les recherches de Serge Klarsfeld publiées dans son Mémorial de la déportation des juifs de France. Elles installent des plaques commémoratives dans les écoles. Elles œuvrent également à l'installation de plaques dans les rues. Ainsi le 10 juin dernier, l'Amejd 18 faisait installer, au 234 rue Championnet, une plaque en mémoire de Justine Mayeur. Cette infirmière à l'hôpital Bretonneau, résistante, aurait caché des enfants juifs avant d'intégrer le Comité de libération du 18e puis de devenir maire adjointe de l'arrondissement de 1947 à 1950. ● S.M.



UN « CHEZ SOI » APRÈS LA RUE

Bientôt trois nouvelles pensions de famille vont voir le jour dans l'arrondissement, le mieux doté de Paris avec treize lieux d'accueil.

Leur mission est d'offrir à la fois un logement individuel privé et des espaces collectifs (cuisine partagée, salon, laverie, jardin…). Les pensions accueillent des personnes seules ou en couple venant de la rue et repérées par les services sociaux ou lors de maraudes. Un accompagnement médico-social est assuré par l'association en charge de la gestion. À l'opposé de l'hébergement d'urgence, il s'agit d'une solution d'habitat pérenne, sans échéance de sortie, s'il n'y a pas de proposition de logement ensuite.

« *L'objectif est de reconstituer un cadre protecteur collectif en facilitant l'accès aux aides : RSA, prestations liées au handicap, droit à la santé,* précise Pierre-Yvain Arnaud, adjoint au maire du 18e chargé des solidarités et de l'hébergement d'urgence. *Il s'agit de permettre aux personnes de se reposer, reprendre leur souffle, dans un lieu mixte, individuel et collectif. Des activités sont proposées mais non obligatoires, les résidents adoptent le principe expliqué à leur entrée* ». Une maîtresse ou un maître de maison dirige la pension de famille, en s'appuyant sur des intervenants, ainsi que sur les personnes logées.

L'ouverture programmée est celle de la rue Pajol, à la fin de cette année. C'est l'association FREHA qui gèrera cette pension de 29 appartements, dans un immeuble comportant également 23 logements sociaux classiques.

Multiples partenaires

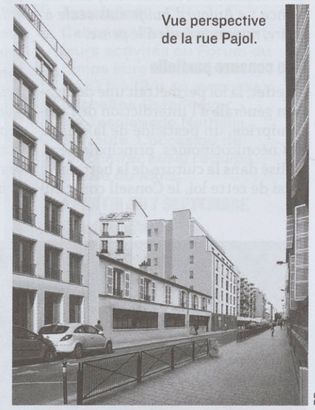
Le coût total des travaux s'élève à 1,64 million d'euros, financé avec le soutien de l'État, de la Région Île-de-France, de la Ville de Paris, de la Fondation pour le logement des défavorisés et de la Caisse des dépôts.

Par ailleurs, le 21 mai dernier, la préfecture, Paris-Habitat et la Ville de Paris ont lancé la création de deux nouvelles pensions de famille. Celle de la villa des Tulipes, dans un immeuble neuf qui comportera 28 studios et sera gérée par l'association Les enfants du canal, devrait ouvrir au deuxième trimestre 2026.

Le coût de revient de 4,7 millions d'euros est réparti entre l'État (813 000 euros, une subvention de la Ville de Paris (1 million d'euros), une autre du Fonds friche (1,2 million d'euros), complétés par Paris-Habitat (474 000 euros) ainsi que par des prêts. Au 14 de la rue du roi d'Alger, seront créés, dans un ancien hôtel meublé, 25 logements T1, également au deuxième trimestre de l'année prochaine. Ils seront gérés par Emmaüs solidarité qui occupait les lieux jusqu'au début des travaux, dans le cadre d'un dispositif transitoire. Le budget de l'opération est de 4 millions d'euros, subventionné à hauteur de 762 000 euros par l'État, par la Ville de Paris pour 539 000 euros et par Action logement pour 182 000 euros. Enfin Paris Habitat a apporté ses fonds propres pour 327 000 euros et a recouru à des prêts.

Système bloqué

Selon tous les partenaires, la pension de famille est un outil indispensable pour accompagner le parcours de la rue au logement pour les personnes fragilisées et faciliter leur réinsertion. Au moment de chaque ouverture de lieu, les services sociaux et les équipes de maraude proposent des noms, en fonction des différents parcours qu'ils connaissent.


Vue perspective de la rue Pajol.

DR

Pour Pierre-Yvain Arnaud « *c'est une étape vers le logement social car toutes les personnes venant de la rue ne peuvent pas directement intégrer un logement classique* ». Cependant l'élu dénonce un « *système bloqué* » car la plupart des gens à la rue pourraient être en hébergements d'urgence mais « *ces derniers sont saturés alors que certains des résidents pourraient accéder à un logement social* ». Mais de nombreuses familles migrantes, notamment, « *y restent coincées car elles sont sans-papiers et même si le nombre de places a beaucoup augmenté, il ne peut faire face à la multiplication des personnes à la rue, du fait de la politique de l'État. Même si dans le 18e un gros effort est fait pour l'hébergement d'urgence* (par exemple, le collège Valadon pour les familles), *il est difficile d'atteindre le nombre nécessaire.* » ● ANNIE KATZ

LOI DUPLOMB, UNE VICTOIRE EN DEMI-TEINTE

Portée par les sénateurs Laurent Duplomb (LR) et Franck Menonville (UDI), la loi Duplomb a été promulguée à la mi-août, sans son article le plus controversé sur les pesticides, lequel a été censuré par le Conseil constitutionnel. Cette loi, qui a fait un taulé durant tout l'été, nous concerne toutes et tous. Y compris dans le 18e arrondissement, où la question du mieux-manger revient sans cesse sur la table.

Avec plus de deux millions de signatures, la pétition lancée le 10 juillet sur la plateforme des pétitions de l'Assemblée nationale contre la loi *« visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur »*, bat tous les records. Eleonore Pattery, son instigatrice, se dresse contre ce qu'elle qualifie d'*« attaque frontale contre la santé publique, la biodiversité, la cohérence des politiques climatiques, la sécurité alimentaire, et le bon sens »*. Elle rappelle que *« les grands textes l'avaient déjà dit : le rapport Brundtland, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA), les rapports du GIEC, les études de l'OMS, de l'INRAE, de Santé publique France… »* et alertent depuis des décennies sur les conséquences des politiques destructrices du vivant et de la santé. Prémonitoire, elle annonce : *« Aujourd'hui je suis seule à écrire, mais non seule à le pense. »*

Une censure partielle

En effet, la loi permettait une dérogation générale à l'interdiction de l'acétamipride, un pesticide de la classe des néonicotinoïdes, principalement utilisé dans la culture de la betterave. Saisi de cette loi, le Conseil constitutionnel dans sa décision du 7 août s'est fondé sur la Charte de l'environnement désormais insérée dans la Constitution pour censurer l'article incriminé constatant que la dérogation :

- « était instaurée pour toutes les filières agricoles, sans les limiter à celles pour lesquelles le législateur aurait identifié une menace particulière dont la gravité compromettrait la production,

- n'était pas accordée à titre transitoire pour une période déterminée,

- et pouvait être décidée pour tous types d'usage et de traitement y compris ceux qui, recourant à la pulvérisation, présentent des risques élevés de dispersion des substances ».

Il en a déduit que faute d'encadrement suffisant, cette dérogation méconnaît le cadre défini par la Charte de l'environnement. Pour rappel, *« il découle notamment de cette Charte que le législateur doit, lorsqu'il adopte des mesures susceptibles de porter une atteinte grave et durable à un environnement équilibré et respectueux de la santé, veiller à ce que les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne compromettent pas la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins, […] (art. 1er). Il doit prendre en compte le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement (art. 2) et […] promouvoir un développement durable conciliant la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social (art. 6) ».*

La Charte alerte par ailleurs sur la distinction entre le principe de précaution – dommage incertain mais susceptible d'affecter de manière grave et irréversible l'environnement – et le principe de prévention – risque certain pour l'environnement et qui impose alors de prendre des mesures pour prévenir sa survenance, ou à défaut, d'en limiter les conséquences négatives.

Les méga-bassines s'imposent

Appliquant ces principes, le Conseil censure les dispositions de l'article 2 de la loi qui permettaient de déroger par décret à l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes ou autres substances assimilées, ainsi que des semences traitées avec ces produits.

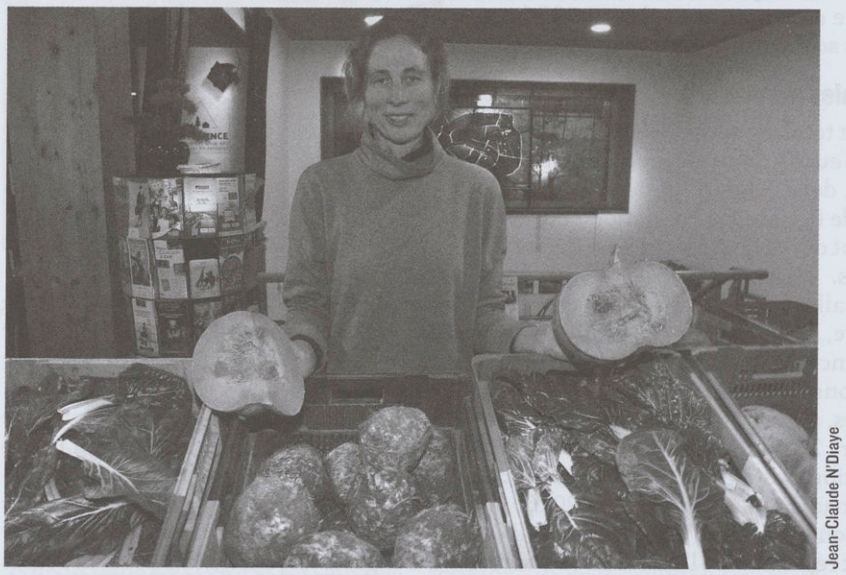
En revanche, le Conseil valide l'implantation controversée des méga-bassines, censée répondre à une raison impérative d'intérêt public majeur. Cependant, il formule deux réserves d'interprétation concernant d'une part, la catégorie des eaux pouvant être prélevées, d'autre part la possibilité de contester devant le juge la condition d'intérêt général majeur du projet d'ouvrage concerné.

« Nous sommes ce que nous mangeons »

Difficile d'évaluer combien d'habitants du 18e ont signé la pétition mais beaucoup se sont certainement mobilisés. L'accès de tous à une alimentation saine et durable est en effet un enjeu important comme l'a montré le Common lab de La Chapelle parti à la rencontre des initiatives alimentaire locales *(voir notre n° 335)*. La précarité alimentaire de nos quartiers était également mise en lumière (*voir notre n° 338*) le 26 avril à la suite de la présentation du diagnostic territorial de l'environnement alimentaire du 18e réalisé par Action contre la faim.

Conscients que la décision du Conseil constitutionnel, quoique importante, ne s'attaque pas à l'ensemble de la loi Duplomb, deux habitants du 18e – engagés dans une agriculture durable – réagissent à cette loi faite pour conforter l'agro-business.●

SYLVIE CHATELIN ET ANNIE KATZ



Jean-Claude N'Diaye

YSEULT DELGEON
MARAÎCHÈRE DE SEINE-ET-MARNE QUI FOURNIT L'AMAP E LA GOUTTE D'OR

« Bien nourrir les gens de Paris, c'est mon métier, je ne veux pas d'une agriculture qui dégrade la santé et l'environnement. Il y a encore beaucoup de terres fertiles en Ile-de-France, à peine à une heure de Paris, si on les cultivait à nouveau on pourrait nourrir sainement beaucoup de gens, même si on ne peut le garantir à l'ensemble des habitants ! À l'inverse, il y a des cultures céréalières conventionnelles, souvent pour l'exportation, exploitées par des sociétés cotées en Bourse, c'est ce modèle agro-industriel qui dégrade la santé et l'environnement.

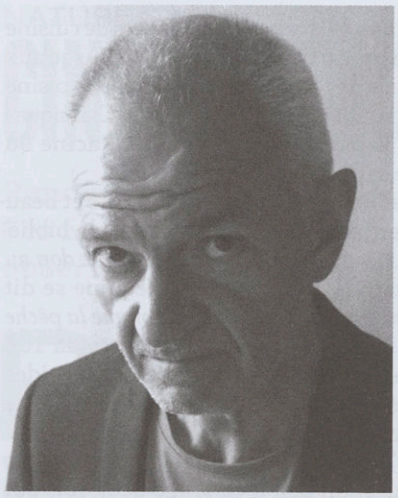
Élue de la Confédération paysanne en Île-de-France, je salue l'énorme mobilisation contre la loi Duplomb et les deux millions de personnes qui ont signé la pétition contre l'autorisation de l'acétamipride. Mais la victoire est incomplète car la décision du Conseil constitutionnel maintient d'autres dispositions nuisibles de cette loi. Par exemple les élevages intensifs et les méga-bassines sont légalisés. Ces grosses concentrations d'animaux concernent en réalité trois ou quatre grandes entreprises, c'est une industrie.

La population du 18e a montré lors d'autres luttes qu'elle veut préserver l'environnement, au-delà de l'accès à une nourriture bio. Les Amap, comme celle de la Goutte d'Or, défendent une agriculture de proximité qui permet à des paysans de s'installer sans avoir de terres au départ car le prix du panier garantit leur revenu. Ils peuvent être autonomes, maintiennent des savoir-faire et les transmettent.

C'est ce modèle que la loi Duplomb veut tuer, elle veut conforter le modèle agro-industriel plus polluant, notamment pour l'eau : en Ile-de-France, la plupart des nappes phréatiques sont polluées.Les pesticides sont aussi un danger pour les cultures bio à proximité de champs conventionnels. En Île-de-France tout l'environnement peut être atteint.

Il faut créer un autre système, construire un contre-pouvoir face à la FNSEA qui ne permet aucun choix : il faut y adhérer pour bénéficier des services des chambres d'agriculture. Je milite pour l'extension des Amap, maillons de la chaîne alimentaire et qui facilitent l'accès à la terre.

La Confédération paysanne d'Ile-de-France compte 70 adhérents, parmi lesquels de plus en plus de jeunes. Elle devrait rejoindre le mouvement du 10 septembre et sera présente à la Fête de l'Huma alors qu'elle en était absente depuis plusieurs années.● »



DR

DENIS ROYER
RÉFÉRENT PARIS DES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

« Mon engagement en tant qu'amapien m'a aidé à comprendre qu'on pouvait aller plus loin pour soutenir l'agriculture paysanne : militer pour une alimentation saine et respectueuse du vivant, militer pour un revenu digne pour les paysannes et paysans. Savez-vous, par exemple, que sur 100 € dépensés en France dans l'alimentation, seulement 6€ reviennent au producteur ? Il est nécessaire d'informer le grand public sur le juste prix de notre alimentation et les dérives de l'agrobusiness encouragé par les pouvoirs publics.

Chaque année, 48 milliards d'euros de dépenses publiques sont allouées pour faire tourner notre agriculture et a minima 18 milliards de plus pour compenser les effets négatifs de l'industrie agro-alimentaire dont 12 milliards pour la santé (traitement de l'obésité, du diabète,...). Savez-vous combien de fermes disparaissent chaque semaine dans notre pays ? 200 ! Oui, 200, ça fait 10 000 par an. Ces fermes, qui disparaissent, deviennent soit des zones bétonnées soit elles sont rachetées par des grosses exploitations qui font de l'agro-business. Le Conseil constitutionnel a décidé de censurer partiellement le texte en excluant l'article 2 permettant la réautorisation de l'acétamipride. C'est une victoire en demi-teinte. Bien qu'il s'agisse d'une bonne nouvelle pour notre santé, pour la filière apicole et pour la biodiversité de manière générale, cela n'enlève en rien l'intention de ce texte d'accélérer la réalisation de futurs projets du type méga-bassines, par exemple, qui favorisent l'agro-business et la fuite en avant de l'agriculture vers un modèle toujours plus productiviste en favorisant la restructuration des fermes par leur concentration.

Pour moi, adhérer aux Ami.e.s de la Confédération paysanne c'est lutter contre la malbouffe et l'agro-business. C'est soutenir les valeurs de la Confédération paysanne, c'est travailler pour un avenir avec des fermes à taille humaine, des fermes qui nourrissent la population et qui produisent une alimentation de qualité, c'est agir pour la santé de nos enfants et de nos petits-enfants. • »

COMPARUTION IMMÉDIATE

« Lui comme moi on s'aime, je pensais pouvoir le convaincre de consulter un psychologue »

À la 23e chambre du tribunal correctionnel de Paris, un trentenaire au profil peu fréquent dans le box était jugé pour des violences sur sa compagne.

Giani*, 33 ans, comparaît pour des violences et menaces de mort sur sa compagne. Un soir, ils rentraient ensemble du boulot. *« Il roulait vite et refusait que je prenne le volant »*, explique Clémentine*. Un pot avait clôturé leur service. Giani en avait largement profité. *« Il s'est pris un trottoir, j'ai crié, ça l'a énervé et il a commencé à me frapper la cuisse de sa main droite. »* Au domicile, la tension repart de plus belle. Gifles, insultes, clef de bras... Au point que la jeune-femme contacte une amie qui viendra s'enquérir de la situation. Cette violence n'est pas nouvelle. *« Mais,* dit Clémentine, l*ui comme moi on s'aime, je pensais pouvoir le convaincre de consulter un psychologue. »* Le passage aux urgences médico-légales atteste en effet de contusions anciennes. La victime rapporte une côte précédemment fêlée. Elle n'a jamais porté plainte. Même pas cette fois. Malgré les quatre jours d'ITT**. *« Si je le faisais, il perdait tout, son boulot, sa vie. Je ne me voyais pas lui faire ça... »* Dans le box, le prévenu sanglote. Ses collègues sont dans l'assistance. Quelques membres de sa famille aussi. Il écoute honteusement le président résumer l'affaire et rapporter les propos tenus à sa compagne. C'était tellement *« pas comme d'habitude »* que Clémentine avait enclenché la fonction enregistrement de son smartphone : *« Je vais te tuer, si t'as un nouveau mec, je le tuerai aussi. Ferme ta gueule. Je te jure je vais te péter le nez. Je t'éclaterai, j'irai éclater le mec, je lui mettrai une balle dans la tête. »* Tellement *« pas comme d'habitude »* que l'amie alertée a prévenu leur supérieur. C'est aussi une collègue. Et tous deux sont gardiens de la paix au commissariat de la Goutte d'Or. Jusqu'alors, d'après une autre collègue, *« lui était un peu colérique, mais on prenait ça pour un comportement de gars du sud »*. Et lui assure : *« Je suis le premier à défendre les femmes quand on leur parle mal sur un contrôle. »* Interpelé le lendemain, Giani a reconnu tous les faits. Il se dit prêt à être suivi addictologie et sur le plan psychologique. *« Je voulais l'annoncer à Clémentine pendant nos prochaines vacances. » « Mais pourquoi avoir attendu quatre ans ?* l'interroge un assesseur. *Je m'interroge sur votre sentiment d'impunité. En plus, à l'enquêteur social, vous avez dit que vous étiez heureux en couple ! »* La sanction tombe : trois ans dont deux avec sursis. Le tribunal prononce un mandat de dépôt. Giani devra donc passer cinq jours en détention avant la pose d'un bracelet électronique pour effectuer la peine ferme. Il est interdit de port d'arme pendant cinq ans et de contact avec Clémentine durant trois années. Sa hiérarchie tranchera quant à son avenir dans la police. • SANDRA MIGNOT

* les prénoms ont été modifiés.
** Incapacité totale de travail.

AGENDA

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LUNDI 29 SEPTEMBRE
A 18 h 30 en mairie.

VIDE-GRENIERS
SAMEDI 13 SEPTEMBRE
- Rue Caulaincourt de 8 h à 18 h.
- Rue Cugnot de 8 h à 19 h.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
Par la commune libre de Montmartre et la CGMP dans les rues Azaïs et cardinal Guilbert de 8 h à 17 h.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
Par l'association L'Ecuyer à la tulipe dans la rue du même nom, avec le soutien logistique des Jardins du Ruisseau et de la Maison bleue. Buvette, petite restauration et exposition d'artistes du quartier. De 8 h à 18 h.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Open air
Fête de la Petite Ceinture organisée de 12 h à 22 h par le Hasard ludique, 128 avenue de Saint-Ouen.

Associations
Celles du 18e présenteront leurs activités au Forum du temps libre et des loisirs de 10 h à 18 h au gymnase Micheline Ostermeyer sur l'esplanade Nathalie Sarraute. L'occasion de rencontrer aussi l'équipe du 18e du Mois.

A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE

Claude Chabrol
Le ciné club du Louxor, présente douze de ses films : Le beau Serge le 7, Les cousins le 14 et Les bonnes femmes le 21. Les dimanches matins à 10 h 30, 170 boulevard Magenta.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

Féministes
Lancement, rencontre et dédicaces avec Camille Soffer et Coline Zuber pour *Justice partout pour répondre par nous-même aux violences* (éd. Le passager clandestin), à 19 h à la librairie La Régulière, 43 rue Myrha.

Univers violent
L'astrophysicienne Kumiko Kotera présentera le projet qu'elle dirige sur la détection des neutrinos grâce à des milliers d'antennes installées sur plusieurs continents. À 19 h à la bibliothèque Robert Sabatier, 29 rue Hermel. Pour les plus de 14 ans et sur inscription au 01 53 41 35 60.

CIRCUL'LIVRE, DIX ANS DÉJÀ

Donner une seconde vie aux livres en les partageant gratuitement : une idée qui crée du lien entre les habitants.

Habitué du marché ou simple promeneur passant par la rue de l'Olive, vous les avez forcément croisés derrière leurs grandes tables chargées de livres, échangeant avec la trentaine de fidèles ou les quelque 80 personnes recensées à chacune de leurs animations. L'association Circul'Livre, née en 2004 dans le 12e, a fait école dans les autres arrondissements. Depuis mars 2015, c'est au marché de La Chapelle que les livres passent de mains en mains, lors d'animations organisées les premiers et troisièmes samedis du mois (10 h 30-12 h 30) par une poignée de bénévoles.

C'est un nouvel habitant, adepte du concept existant déjà à Saint-Ouen, qui propose l'idée au conseil de quartier La Chapelle-Marx Dormoy. Mireille Quehen, référente à l'époque, prépare le projet avec les membres du conseil et contacte la Mairie. Le service de la démocratie locale et le Fonds de participation des habitants (FPH) financent armoires, tables et chaises. Avec l'aide d'Afaf Gabelotaud (adjointe chargée des entreprises, de l'emploi et du développement économique), ils obtiennent un local de stockage pour leur matériel sous la halle du marché et un abri en cas de mauvais temps.



Rue de l'Olive, les livres circulent.

Crédit

Un livre est fait pour être lu

Le principe est simple : on feuillette, on choisit et on emprunte librement un ou plusieurs livres estampillés Circul'Livre, on les lit et on les rapporte. Ou bien on les dépose dans une boîte à livres ou une laverie, l'important est de les faire circuler et qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. On peut demander conseil aux bénévoles présents, pour *« un livre facile à lire et qui va me mettre de bonne humeur »*, choisir un « Harlequin » ou un roman de gare en *« espérant que cette lecture en mènera certains vers d'autres styles et peut-être même une inscription en bibliothèque »*, nous dit Mireille.

Le stock actuel, d'environ 300 à 400 ouvrages, permet à chacun de trouver son bonheur entre les romans policiers, historiques et les livres de cuisine (les plus demandés) ou les revues d'art. Jusqu'aux élèves de l'école de théâtre Claude Mathieu voisine qui viennent régulièrement chercher des Classiques Hachette et repartent avec Molière, Racine ou Shakespeare sans rien débourser.

Les livres sont donnés par les habitants et beaucoup de livres jeunesse proviennent de la bibliothèque Maurice Genevoix qui *« préfère le don au pilon »*. Certains ouvrages, dont l'équipe se dit *« qu'ils ne vont pas trouver preneur, comme la pêche à la truite »*, sont apportés à la Roulotte du 104 tandis que ceux en langue étrangère et les guides de voyage prennent la direction de l'auberge de jeunesse Yves Robert.

Au-delà d'un accès possible à la lecture pour tous, c'est aussi un lieu d'échange deux fois par mois. On parle bien sûr de livres mais aussi de la vie et du quartier. *« Les personnes discutent, se disent bonjour et, après s'être rencontrées devant nos tables, ça crée des liens »*, se réjouit Mireille.

Que faut-il pour que Circul'Livre continue ? *« Un vrai local plus spacieux serait apprécié et des bénévoles supplémentaires pour compléter l'équipe des sept actuels »* précise Mireille qui aimerait pouvoir créer des échanges avec la quinzaine de Circul'Livre présents dans Paris.

En attendant, si vous n'avez pas assez lu cet été, rendez-vous exceptionnellement les samedis 13 et 20 septembre pour faire circuler des livres. ●

SYLVIE CHATELIN

Pour plus d'infos ou pour rejoindre l'équipe, contacter quehen.mireille@noos.fr

Bénéficiez de 10% de réduction*

Institut Privé CAMPUS LANGUES

CAMPUS LANGUES

vous propose TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- Cours d'anglais intensifs en présentiel
- Coachings d'anglais général ou professionnel à distance
- Préparation aux tests et examens linguistiques
- Cours de français (FLE)
- Activités culturelles
- Ateliers thématiques



Institut Privé CAMPUS LANGUES
Tel : 01 40 05 92 42 ou 06 63 04 60 69
info@campuslangues.com
www.campuslangues.com

*sur présentation de l'annonce du journal.

FORME 18

Sport Santé
Enfant – Adulte - Senior

ALLEZ HOP, ON BOUGE !



Venez tester...
Musculation, fit, danse, Pilate, yoga, gym, APA, karaté, judo

15 bis rue de la Chapelle, 75018 Paris
06 50 28 9119

NATURE

CINQUANTE NUANCES DE NÉNUPHAR

Rendu célèbre par Claude Monet, le nénuphar est une plante très populaire. Ses feuilles flottantes et sa production de graines subaquatiques sont observables dans les quartiers de Montmartre et de Clignancourt.



Jean-Claude N'Diaye

Peut-être avez-vous admiré durant vos vacances de beaux nénuphars blancs égayant la surface des lacs et étangs. Les *Nymphaea alba*, en latin, cohabitent parfois avec un cousin jaune, le *Nuphar lutea*, moins spectaculaire. Ces fleurs blanches indigènes ont été longtemps les seules du genre Nymphéa à être observables en France, dans la nature et peut-être dans certains jardins. Mais tout a changé quand un certain Joseph Bory Latour-Marliac a commencé en 1875 à hybrider notre Nymphea local avec des espèces tropicales afin d'obtenir des nénuphars rustiques et colorés. En 1889, il décida de montrer ses créations à l'exposition universelle de Paris, présentant alors dix-neuf variétés de nénuphars rustiques, dans cinq gammes de couleurs. Il rafla le premier prix dans sa catégorie et rencontra à cette occasion le peintre Claude Monet, à qui il fournira des nymphéas pour le jardin de Giverny.

Renoir ou Serpollet

Le site historique de Latour-Marliac, à Temple-sur-Lot, en Lot-et-Garonne, est toujours visitable de nos jours avec les bassins et les réseaux hydrauliques de l'époque, inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Les descendants du fondateur ont géré la pépinière jusqu'en 1991, puis le savoir-faire a été perpétué par un couple d'Anglais. Depuis 2007, le propriétaire est Robert Sheldon, un Américain.

Ils sont présents symboliquement dans le roman *L'Ecume des jours*, sous la plume de Boris Vian, célèbre habitant du 18e qui donne au nénuphar le mauvais rôle de la maladie et celui de la mort à l'eau dont il se nourrit. Mais pour voir des nymphéas dans notre arrondissement, il vous faut aller dans les jardins Renoir du musée de Montmartre où ils prospèrent dans un bassin rond au milieu de la pelouse. Plusieurs pieds de nymphéas sont aussi observables au jardin Léon Serpollet et dans le 17e arrondissement voisin, où de beaux exemplaires prospèrent au jardin Martin Luther King.

Ces fleurs sont aussi visibles dans le jardin aquatique du Parc floral (12e), ainsi qu'au parc de Bagatelle (16e). Le nénuphar exotique le plus connu est le fameux Lotus bleu d'Égypte, de son vrai nom *Nymphaea caerulea*, qui ne prospère qu'en serre en région parisienne. Quant aux vrais lotus, ils sont classés dans le genre Nelumbo, mais ceci est une autre histoire. ●

JACKY LIBAUD

UN NOUVEAU MAH'BOULES



Bien sûr, vous connaissez ce restaurant de la rue de Jessaint à la Goutte d'Or, avec sa terrasse si accueillante et surtout... son terrain de pétanque indoor. Et voilà que son alter ego a ouvert dans le quartier de Chapelle International, apportant une animation bienvenue à la rue des Cheminots.

Toujours sur le même principe, on peut y faire une partie de boules à l'abri dans une belle salle claire et confortable, disputer un match de fléchettes sur cible électronique, s'affronter au baby-foot. Peut-être bientôt aussi, une compétition de mölkii, ces quilles finlandaises qui font fureur ou, plus près de chez nous, de palet breton. Et il se murmure que le cornhole pourrait aussi s'y inviter : une planche inclinée à trou, des sacs remplis de sable (à l'origine, de maïs) et... il faut viser juste pour marquer des points !

Le Mah'boules Arena, c'est aussi un restaurant où l'on déguste pizzas, salades, brochettes, planches de fromage ou de charcuterie pour les petites faims. Le tout à base de produits frais, cuisinés maison, accompagné de bière et/ou de cocktails, avec ou sans alcool.

La grande salle est très chaleureuse, dans son décor de film américain des années 70 avec ses tons orangés, son juke-box, son flipper et son écran géant pour la diffusion des compétitions sportives. En mezzanine, un salon avec bar privatif et accès au roof-top.

Et ici aussi une terrasse agréable, au calme dans cette rue plus empruntée par les vélos et trottinettes que par les voitures. Une adresse à découvrir ! ● A.K

Pizzas entre 10 et 18 €, salades de 15 à 18 €, plats entre 16 et 18 €, planche mixte à 18 €. Mah'boules Arena, 8 rue des Cheminots, Chapelle International (M° Porte de La Chapelle).



DR

LES 12 ET 14 SEPTEMBRE

Banquet culture
Spectacles dans l'espace public organisés par le Lavoir moderne parisien, 25 rue Léon.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Pride des banlieues
Marché, table ronde, expo virtuelle, friperie solidaire, cantine, DJ sets, etc de 12 h à 1 h 30 du matin au Hasard ludique.

Écrire
Découvrir ou redécouvrir le plaisir d'écrire, en groupe et accompagné. Un atelier axé sur le thème de la jeunesse. À 11 h à la bibliothèque de la Goutte d'Or, 2-4 rue de Fleury.

DU 16 AU 30 SEPTEMBRE

Inde
Exposition de dessins sur les contes et légendes de l'Inde pour petits et grands, à la bibliothèque de la Goutte d'Or. D'autres événements via bibliothèques.paris.fr

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine
Découvrir le quartier de la porte Montmartre au cours d'une balade immersive. Départ à 10 h ou 18 h devant la bibliothèque Jacqueline de Romilly, 16 avenue de la porte Montmartre. Sur inscription via billetweb.fr ou 01 42 55 60 50.

Face à Bolloré
Rencontre avec Tristan Garcia et Charles Sarraute sur le thème « Déborder Bolloré » pour « faire face au libéralisme autoritaire dans le monde du livre ». À 19 h à la librairie La Régulière.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

L'Assommoir
Balade culturelle dans la Goutte d'Or pendant les Journées du patrimoine. Découverte du quartier et de son histoire à travers le roman d'Emile Zola. De 11 h à 13 h sur inscription à la bibliothèque de la Goutte d'Or, 01 53 09 26 10.

Vélo
Atelier de co-réparation vélo avec Solicycle. Tout le matériel est fourni et aucune compétence n'est nécessaire. De 14 h à 18 h devant la Bibliothèque Goutte d'Or.

Bal pop
Ambiance guinguette au 104 pour l'édition annuelle de ce bal avec la Barônne de Paname et le groupe Les Gueules de Guingois. Entrée libre au 5 rue Curial à partir de 19 h 30.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Pour les femmes
Atelier d'écriture réservé aux femmes organisé par l'association 3027 et animé par Jeanne Azar, l'une des fondatrices de l'association. A 14 h au FGO-Barbara, 1 rue de Fleury.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

15 ans
Le jardin solidaire L'Univert fête son anniversaire avec musique, buffet, artistes, cours de danse collectif, etc. Entrée gratuite à partir de 17 h au 35-37 rue Polonceau.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Concerts
Trois groupes se produiront au Hasard ludique dans le cadre des Inrocks Super Club.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Parents
Discussion libre sur la parentalité animée par Marion Leprovoste, intervenante pour L'école des parents et des éducateurs. De 10 h à 12 h à la bibliothèque Robert Sabatier. Inscription au 01 53 41 35 60.

Révolte
Atelier en accès libre pour les 3-8 ans avec Aurélie Verdon et Ariane Talibart, autrices de *Mes premiers chants de révolte* (éd. Daronnes). À 11 h à la librairie La Régulière.

Boutures
Rendez-vous avec ses boutures de plantes pour les échanger entre participants à ce Bouturolab. Devant la bibliothèque Robert Sabatier de 15 h à 17 h.

Bal Renaissance
On danse en musique avec la Compagnie de la Carité Guingamor. Entrée libre à 15 h à la bibliothèque Jacqueline de Romilly.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Gosses de Tokyo
Projection en ciné-concert de ce film de Yasujiro Ozu (1932) avec Axel Nouveau au piano. A 11 h au Louxor, 170 boulevard de Magenta.

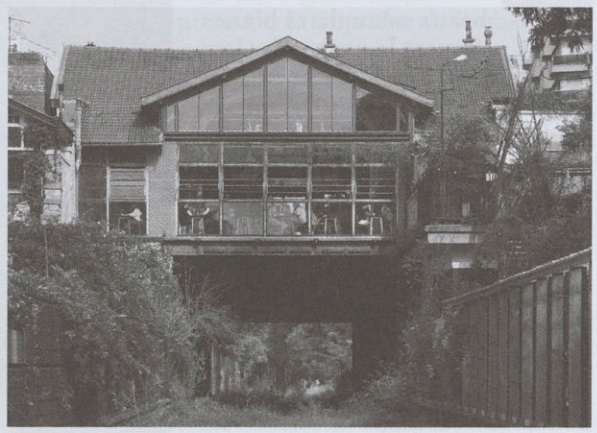
LES 27 ET 28 SEPTEMBRE

Végétal
Dans le cadre de la Grande semaine végétale, Plantation Paris, la ferme urbaine de la porte de La Chapelle qui rassemble, sur 7 000 m² à 15 m de hauteur, une serre, un potager et un bar, ouvrira ses portes et proposera dégustations, ateliers, débats et animations culinaires. 37 rue des Cheminots.

LA RECYCLERIE VA-T-ELLE DISPARAÎTRE ?

Équipement phare de la porte de Clignancourt depuis plus de dix ans, la Recyclerie pourrait mettre la clé sous la porte. Les explications de son fondateur Stéphane Vatinel.





Jean-Claude N'Diaye x2

Lieu atypique mêlant activités classiques de restauration, agriculture urbaine et sensibilisation à l'écologie, la Recyclerie est en redressement judiciaire depuis le 17 mars dernier.

À la tête de la société Sinny & Okko qui a, à son actif, la création de plusieurs lieux (La Cité fertile à Pantin, Le Pavillon des canaux sur le canal de l'Ourcq, la Machine du Moulin-Rouge place Blanche, etc.), Stéphane Vatinel ne se remet pas, en cette mi-juillet, de la dégringolade de la Recyclerie. *« En 33 ans dans ce métier,* se confie-t-il, *je ne suis jamais allé devant un tribunal de commerce »*. Alors que ce dernier devait statuer sur le sort de la Recyclerie le 28 août, celui-ci se prononcera finalement le 9 septembre.

Nuisances multiples

Dans l'histoire de ce lieu emblématique né en 2014, qui a cristallisé tant de polémiques, notamment sur son identité écologiste, il y a un avant et un après Covid. Pour résumer, avant 2020, la Recyclerie tournait à plein régime, l'intense fréquentation du bar et du restaurant toute la semaine finançant une programmation riche autour des thématiques du développement durable.

Et puis après *« plusieurs raisons se sont combinées pour aboutir à une réduction de notre activité*, analyse Stéphane Vatinel. Selon lui, *« l'arrivée des vendeurs de cigarettes qui se trouvent devant l'entrée de la Recyclerie a suscité un sentiment d'insécurité chez certains de nos clients, notamment chez des jeunes femmes. »* Il évoque aussi les bagarres qui éclatent régulièrement, les vitrines cassées et les deux morts survenues sur cette place. Une situation qui a alourdi les coûts de gardiennage du lieu. *« En août 2020, nous embauchions un professionnel de sécurité les vendredis et samedis soir. En 2025, nous prenons un agent tous les soirs à partir de 18 h et le week-end toute la journée »*, comptabilise le responsable.

Covid, métro, Académie du climat...

Ensuite, la porte de Clignancourt a été handicapée pendant de longs mois avant les JOP par la fermeture de la ligne 4 le soir et certains dimanches. Des habitués ont alors renoncé à venir à la Recyclerie, ne pouvant rentrer tardivement.

D'autre part, Stéphane Vatinel constate que le Covid s'est traduit par de fortes restrictions pour les restaurants, et des changements dans la consommation. *« Il faut savoir que depuis le Covid, un milliard d'euros est passé de la restauration à la boulangerie »*, analyse-t-il. Et puis, le coup de grâce – et ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette histoire – serait venu de la Mairie de Paris qui a créé en 2021 l'Académie du climat dans le 4e arrondissement. *« Je me félicite qu'un tel lieu de sensibilisation se soit ouvert, mais sa localisation centrale avec de nombreuses lignes de métro et de bus, crée une concurrence totalement déséquilibrée avec la Recyclerie »*, déplore-t-il. En clair, de nombreux habitués de la porte de Clignancourt, habitant dans le centre de la capitale, auraient renoncé à venir, préférant un lieu plus accessible et plus sécurisé.

Le résultat de ce faisceau de raisons se résume en chiffres : *« Nous sommes passés d'un chiffre d'affaires annuel de 3 millions à 1,7 million d'euros »*, explique Stéphane Vatinel qui parle d'un déficit annuel compris entre 300 000 et 400 000 €.

Le privé, en l'occurrence Veolia qui accompagne la Recyclerie depuis ses débuts, ne pourrait-il prendre le relais ? *« Précisons que Veolia n'a jamais interféré dans notre programmation,* explique Stéphane Vatinel, un peu agacé par les procès d'intention. *Mais de toute façon, son apport reste résiduel, bien inférieur à 10 % de nos ressources. »* Conséquence : les effectifs salariés ont été ramenés depuis quelques années à une trentaine de personnes (contre cinquante dans les périodes fastes). Le volet animation qui employait une vingtaine de salariés (notamment pour la production des événements) a connu une sérieuse cure d'amaigrissement.

Maintenir l'esprit du lieu

« Depuis des mois, j'alerte Anne Hidalgo et Eric Lejoindre pour trouver une solution afin de sauver ce lieu. La Mairie ne m'a rien proposé », regrette-t-il, amer. Et maintenant, que va-t-il se passer ? *« Nous nous sommes battus pour que l'administration judiciaire ne liquide pas les lieux et pour éviter des candidatures du type McDo »*, explique Stéphane Vatinel, qui espère que l'esprit de la Recyclerie continuera à souffler dans cette ancienne gare de la Petite Ceinture. C'est en tout cas le projet d'un repreneur, avec qui a été signé fin juillet un protocole d'accord, sous conditions suspensives. *« Le repreneur dit qu'il s'engage dans toutes les démarches afin de réussir à racheter les murs et le fonds de commerce d'ici la fin de l'année. Les conditions suspensives, c'est qu'il y ait une continuité de la concession sur les quais et qu'on obtienne un chiffre d'affaires suffisant afin qu'ils n'arrivent pas dans un projet où il y a trop d'hémorragies. »*

La suite au prochain épisode. ●

NOËL BOUTTIER

MUSIQUE

ÇA TOURNE CHEZ BALADES SONORES

Le disquaire indépendant installé depuis deux ans rue Pierre Picard, a évité la fermeture grâce au succès inattendu de son appel aux dons et à une fréquentation en hausse cet été.

Fin juin, notre banque, qui nous soutient activement depuis des années et le début de la crise, nous annonçait que malgré leur volonté, nous allions perdre notre autorisation de découvert », raconte Toma, cofondateur avec Esther, sa compagne, de Balades sonores il y a treize ans. *« Ajouté à cela, la cession de notre fonds de commerce originel avenue Trudaine qui s'est retrouvé bloquée, et donc la somme que nous espérions en tirer aussi ; et enfin, notre site de vente en ligne a connu une crise de croissance ce qui nous a mis en difficulté logistique et financière. »* Bref, l'heure était grave.







Stéphane Bardinet x3

▲ Fondé en 2012 et composé de 30 000 références, le disquaire de la rue Pierre Picard est une véritable caverne d'Ali Baba.

Boutique physique et riche catalogue en ligne

Pourtant, le disquaire, connu des professionnels, de la presse spécialisée, des nombreux afficionados de la galette et des artistes qui aiment ce support plus chaud et vivant que la musique dématérialisée, surfe sur l'attrait renaissant du disque vinyle avec un certain succès et une passion non démentie. *« D'ailleurs, beaucoup d'artistes du 18e, et ils sont très nombreux, passent souvent à la boutique pour nous présenter leurs créations »*, ajoute Toma.

Mais la crise COVID est passée par là, le phénomène général de la vente en ligne a explosé. La boutique a dû suivre la tendance. *« Notre catalogue compte depuis 30 000 références, ce qui est un très beau catalogue »*, continue Toma, *« mais notre infrastructure et la logistique n'ont pas suivi, nous faisons face à une crise de croissance, nous sommes en train d'y travailler. »*

Toutefois, pas question de devenir un simple site de vente en ligne, la boutique reste le lieu de vie, le lieu de rencontre, de discussion, d'animation et d'évènements. *« Nous avions déjà un public fidèle dans notre boutique avenue Trudaine, mais il nous a suivi ici et de nouveaux clients du quartier nous ont aussi rejoints. »* L'heure est à l'optimisme. La cagnotte en ligne lancée au début de l'été a été une divine surprise, tout comme la fréquentation assidue de la boutique ont montré l'attachement des gens à ce lieu et à l'esprit qui y règne.

Et on comprend pourquoi en se rendant sur place. Des bacs de disques du sol au plafond, des références dans tous types de musiques d'hier et d'aujourd'hui (électro, chanson française, jazz, musique du monde, rock, rap, reggae), des vendeurs aux petits oignons, des platines pour l'écoute mais aussi quelques cassettes, bref, un paradis du fouinage pour qui aime faire galoper index et majeur en faisant défiler les pochettes dans les bacs à la recherche de la perle rare ou chère à son cœur.

Esprit de quartier et lieu de rencontre

Même si la bataille continue pour pérenniser la structure et que la cagnotte en ligne est toujours active, Balades sonores croit en l'avenir. Elle va continuer à inviter des artistes, faire des évènements, des activités ludiques, son site présente un calendrier fourni d'animations en tout genre. La boutique de l'avenue Trudaine, dans l'attente de la résolution de la vente du fonds de commerce est dédiée au déstockage et au cinéma. Pour Toma et Esther, heureux dans leur nouvelle adresse de ce 18e qu'ils adorent, dans cette rue « fantôme » un peu cachée, il s'agit surtout de conserver un esprit de quartier et de proximité qui sont à l'origine de leur métier. Amoureux du microsillon, à vos platines.● STÉPHANE BARDINET

Balades sonores, 8 rue Pierre Picard (18e) et 3 avenue Trudaine (M° Anvers), baladessonores.com, 01 70 64 97 88

BIENTÔT DES TOURNIQUETS SUR LA BUTTE ?

C'est devenu un marronnier : chaque été, ont lit de plus en plus d'articles et de commentaires sur le surtourisme, ses dérives et l'exaspération des riverains. Entre les vols low cost, le culte du selfie ou de quelques séries TV, l'hyper-concentration du tourisme sur certains points chauds a encore fait la Une cet été. À commencer par Montmartre et cet article du Monde, largement relayé, qui parlait de la « disneyfication » du quartier. À quelques jours du passage du Tour de France par la rue Lepic, les quelques pancartes dénonçant la piétonisation de la Butte tenaient enfin leur quart d'heure de gloire. Et même un peu plus avec, par exemple, une vidéo de Vakita Média visionnée plus de 670 000 fois. Papier ou vidéos, le constat reste le même : les hordes de touristes compliquent la vie quotidienne des habitants, qui doivent parfois se frayer un chemin pour rentrer chez eux, et voient tous les commerces de proximité fermer les uns après les autres, remplacés par des coffee shops tendance ou des cafétérias aseptisées, à l'image du tout neuf établissement de la rue du Mont-Cenis, sobrement baptisé l'Art du festin. À plusieurs centaines de kilomètres de là, ce sont les habitants eux-mêmes qui ont pris les choses en main. Dans les Dolomites, où des dizaines de personnes font la queue pour la photo « instagrammable » du lac, les locaux ont installé des tourniquets payants en signe de protestation. Enlevés une première fois, ils ont été réinstallés face à l'inaction des pouvoirs publics. Faudra-t-il un jour faire payer l'accès à Montmartre ou prendre la décision collective d'abandonner le quartier, en faire un musée gardienné ? Nous n'en sommes peut-être pas là, mais la gestion des flux touristiques, toujours plus denses et concentrés, semble unir de plus en plus de communautés à travers le monde, en faisant un enjeu si ce n'est universel, indubitablement international. ●

CAMILLE GRENIER

LE CHEMIN DE LUMIÈRE A PERDU SON ÉCLAT

L'œuvre féérique de deux artistes passionnés serait-elle à nouveau menacée, après une première restauration ?

Il était une fois à Montmartre un escalier, et un amoureux de la lumière. Le premier, qui dégringole la pente à l'est de la Butte, est celui de la rue du Chevalier de la Barre. Le second, né (en 1909) et qui a grandi à Montmartre, est le plus célèbre chef opérateur du cinéma français, collaborateur de Cocteau, Carné ou Wenders : Henri Alekan. Vers la fin de sa vie, Alekan se consacrera exclusivement à l'étude de sa grande passion, la lumière, notamment avec un artiste tout aussi passionné, Patrick Rimoux (né en 1958). Ensemble, ils vont créer le concept de Chemin de Lumière, qu'ils expérimenteront en Bourgogne, à Bruxelles et enfin à Paris, en réponse à une demande de la Ville pour l'exposition Paris, ville lumière.



Thierry Nectoux

Sauvée une première fois

Deux seulement de leurs cinq propositions ont été pérennisées in situ : celle de l'escalier Chevalier de la Barre, inaugurée le 7 juin 1995 et celle de l'escalier Maurice Utrillo dont il ne reste rien aujourd'hui, faute d'un entretien régulier.

La première a bien failli connaître le même sort, et pour la même raison. Elle consiste en cent trente-cinq étoiles bleues, blanches, jaunes et orangées, réalisées en fibre optique et verre coloré qui reproduisent au sol la position des constellations dans le ciel de Montmartre le 1er janvier (à gauche) et le 1er juillet (à droite). Mais depuis six ans, il n'y a pas d'entretien régulier et certaines lumières se sont éteintes.

Tout aussi grave, malgré des demandes répétées de l'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18) et de nombreux habitants à la Mairie, aucune plaque ne signale l'existence de l'œuvre qui n'est visible que la nuit. Dans la journée, les enfants font du skate sur les pentes de l'escalier et les VTT les dévalent, sans savoir qu'ils passent et repassent sur des spots lumineux et donc fragiles. L'œuvre d'Alekan et Rimoux se languit là, entre les pavés, sans existence reconnue.

Déjà en 2018, cette œuvre pleine de poésie oubliée par la Ville, pourtant commanditaire en 1995, s'était dégradée au fil des ans et ses étoiles ne brillaient plus. Sauvée in extremis par l'action de l'ADDM 18 et le soutien, notable et déterminant, de deux adjoints successifs à la voirie, Félix Beppo et Gilles Ménède, elle a été inaugurée le 31 janvier 2019, en présence du maire du 18e, de nombreuses personnalités montmartroises et de Patrick Rimoux, seul survivant du duo créateur (Alekan est mort en 2001).

Des étoiles qui dansent

Les responsables de la Mairie du 18e, Violaine Trajan (adjointe à la culture) et Danièle Premel (adjointe chargée de l'éducation populaire et de la mémoire), ainsi que le cabinet de Carine Rolland (adjointe à la culture à la Mairie de Paris) contactées, ont toutes vivement regretté cet état de choses et promis d'y remédier. Elles ne sont certes pas à critiquer sur le plan personnel : depuis la commande et l'installation de l'œuvre, soit plus de trente ans, il ne semble pas que la Ville de Paris s'en soit jamais emparée, ni sentie responsable.

Peut-être faudrait-il pour cela que tous les intéressés rendent visite à l'installation, à la nuit tombée (elle s'éclaire tous les soirs, à l'heure des réverbères). Mode d'emploi : contempler les lumières du haut de l'escalier, puis descendre jusqu'à la rue Lamarck, la traverser et poursuivre la descente dans la rue du Chevalier de la Barre. Au bout de vingt pas, se retourner : les étoiles dansent et font signe, proches et lointaines, suspendues dans l'espace et le temps. ● BÉATRICE DUNNER

« LES STATUES SONT TROP BELLES POUR NOUS ? »

Un article de *Télérama* sur l'installation des statues de femmes dans le quartier a fait bondir une de nos lectrices. Parole à la défense.

Cette petite brève aurait pu passer inaperçue dans le supplément de *Télérama* du 22 août au 2 septembre. Intitulée « Statue cache-misère », sous l'intertitre « Bad Buzz », elle avance que l'implantation pérenne des statues de femmes or dans *« un des quartiers excentrés les plus défavorisés de la capitale a tout d'un déclassement »*. Car si des arbres ont été plantés et une piste cyclable aménagée, *« saute aux yeux la détresse humaine de ce secteur »* où, lit-on, des *« déracinés, sans-abri,* "crackés" *de tous âges et de toutes nationalités végètent le long de cette rue-avenue »*.

La lecture de cet article de Sophie Berthier a donné des *« hauts-le-cœur »* à Belinda Pares. Cette habitante du quartier de La Goutte d'Or concède que oui, le 18e arrondissement est un quartier de Paris qui reste un quartier d'accueil des étrangers, que le secteur de la porte de La Chapelle est régulièrement confronté au problème de la présence des dealers et de leurs clients, et que les sans-abri y font la manche et *« squattent »* le terrain. Mais selon elle, *« ni les habitants, ni la Mairie, ni la préfecture, ni le gouvernement, n'ont trouvé de solution pour supprimer le trafic de drogue et héberger les sans-abri. »* Agacée par cet article et le l'invisibilisation de la population du quartier de l'Adidas Arena, Belinda Pares se demande : *« Alors quoi ? Faut-il nous punir ? Nous ne méritons pas la transformation de ce no man's land qu'était cette portion de la rue de La Chapelle, en promenade agréable et fraîche l'été ? Les statues dorées de ces femmes célèbres sont trop belles pour nous ? Nous devrions sans doute nous contenter, analphabètes que nous sommes, de rester cachés* "sous le couvert d'une végétation cache-misère" *? »* On redoute un article incendiaire de *Télérama* sur l'ouverture du futur Campus Condorcet. ● WILLIAM EVEN



Jean-Claude N'Diaye

UNE FERME À CIEL OUVERT

Le dernier week-end d'août, Plantation Paris, une ferme urbaine de 7 000 m², a été inaugurée sur les toits de Chapelle International. Par ici la visite !

La cause des jardins progresse dans le quartier Chapelle International ! Après l'installation de l'association Veni verdi sur le toit de l'école polyvalente Eva Kotchever en 2020 et l'arrivée de l'association Vergers urbains en 2022, la rénovation récente du square du 21 avril 1944 et l'achèvement du verdissement des allées du quartier, c'est au tour des terrasses plantées, surplombant les voies de chemin de fer du Nord, de s'ouvrir au public. Ces terrasses, aménagées en 2020 dans le cadre de l'initiative Parisculteusr de la Ville de Paris, étaient auparavant exploitées par la structure Cultivate qui en réservait surtout l'accès aux entreprises pour des séminaires et autres team buildings, au grand dam de l'équipe municipale.

Cette année, c'est Plantation qui a repris le flambeau et un avenant à la convention d'exploitation a été signé, stipulant que le site s'engage à accueillir aussi des écoles et le grand public, à la grande satisfaction de Gilles Ménède, adjoint aux espaces verts à la Mairie du 18e. La nouvelle équipe semble de bonne volonté puisqu'elle affiche dans les escaliers menant à la terrasse les cinq missions suivantes: « *Créer un carrefour d'échange et de collaboration pour les acteurs de la transition alimentaire, favoriser l'innovation et le partage des connaissances, reconnecter les citadins à la nature, sensibiliser tous les publics à l'agriculture urbaine et à l'alimentation responsable, encourager l'inclusion et l'insertion professionnelle.* » L'équipe dirigeante est composée de quatre personnes : Lucie Basch (Too good to go), Sidney Delourme (ex Cultivate), Stéphane Vatinel (Sinny et Ooko) et Hugo Sialelli (bières Paname et Pietra).

Le plus beau bureau de Paris

Elle dispose de 7 000m², dont 1 700m² de serres où sont cultivées plantes en hydroponie et micro-pousses, 250 m² d'espace de réception couvert pour de « l'évènementiel », 1 200 m² de dalle en plein air avec bar et grandes tables, le reste étant dédié à la culture de petits fruits et légumes en pleine terre.

Lors de notre passage le samedi 30 août, l'association WINUKO (élévation en swahili) proposait des animations pour les enfants et le lendemain, le site devait accueillir une fête des voisins. En l'absence de Jean-Emmanuel et Oliver, les deux maraîchers, c'est Quentin, le directeur qui nous a fait visiter le potager où prospèrent aubergines, courges et tomates très spectaculaires. Pour 10 €, un panier était proposé contenant carottes, basilic, oignons et courge et nous avons pu déguster des sirops élaborés sur place.

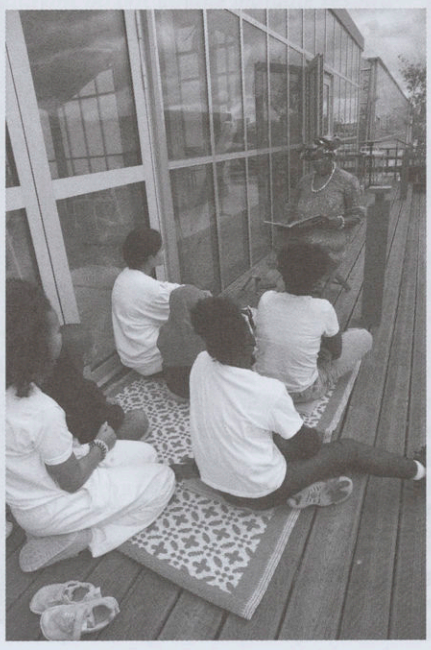
Un espace était laissé en jachère pour être cultivé plus tard et des cosmos étaient en fleurs pour attirer les insectes pollinisateurs et fournir ensuite des graines dont des chardonnerets de passage pourront se délecter. Bien sûr, aucun produit chimique n'est utilisé sur place et des ruches devraient bientôt être installées. Quentin, qui était reparti épuisé dans sa Bretagne natale après une carrière dans le monde de la nuit parisien, est ravi d'être revenu dans notre 18e et qualifie son lieu de travail de « *plus beau bureau de Paris* ».

Même si Plantation fournit des légumes à des restaurants de grands hôtels comme le Crillon ou le Cheval blanc, son ambition est aussi d'alimenter les restaurants locaux et les riverains en circuits courts, en complétant son offre avec les champigngons de la Caverne de la rue Raymond Queneau. Jusqu'à la mi-octobre, le site est ouvert à toutes et tous les vendredis, samedis et dimanches. L'accès se fait par le 37 rue des Cheminots. Allez-y, la vue sur le Sacré-Coeur de Montmartre vaut à elle seule le déplacement ! ● JACKY LIBAUD





Jean-Claude N'Diaye x4





Enfin ouvert au public, la ferme urbaine dispose de 7 000m² dont 1 700 m² de serres. C'est là que poussent les haricots portés par Quentin, directeur d'exploitation de Plantation Paris.

70 BOULEVARD BARBÈS : UNE FERMETURE DANS L'URGENCE

Le centre d'hébergement d'urgence du 70 boulevard Barbès doit fermer ses portes en septembre afin que les travaux de la Maison des médias libres puissent débuter. Les familles concernées sont encore en attente de propositions de relogement.

Lors de son inauguration le 1er août 2020, le centre d'hébergement d'urgence (CHU) du 70 boulevard Barbès devait rester ouvert seulement deux ans. Puis, par la suite, ce lieu – géré par l'association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (Amli) – a vu son bail prolongé de trois ans, *« sans qu'aucune information jamais n'ait été donnée aux familles y séjournant ni aux travailleurs sociaux y travaillant »*, révèle une enseignante d'une école du 18e arrondissement où sont scolarisés les enfants de certaines familles hébergées. Mais au printemps, une rumeur court : le CHU fermera avant la fin de l'année.

Rumeur confirmée au cours de l'été quand les familles apprennent que le lieu fermera définitivement ses portes le 31 août, à la veille de la rentrée des classes. *« Ce lieu avait une destination, celle de devenir la fameuse Maison des médias libres. C'est ce qu'on appelle l'intercalaire, ça devait durer le temps que les travaux soient lancés*, rembobine Pierre-Yvain Arnaud, adjoint au Maire du 18e chargé des solidarités et de l'hébergement d'urgence. *L'intercalaire a duré car le projet a continué à stagner et j'avoue qu'on était très contents de le faire durer le plus longtemps possible. »*

Sauf que le projet de Maison des médias libres *(voir notre n° 337)* – dont les travaux doivent débuter début octobre, pour une livraison début 2027 – a été relancé entre fin 2024 et début 2025. *« À partir de ce moment-là, on a réclamé auprès d'Amli et de l'État, qui a la gestion de l'hébergement d'urgence, de reconstituer les places qui allaient fermer,* avance Pierre-Yvain Arnaud. *D'autant plus qu'à chaque fois qu'ils nous ont dit qu'ils étaient en retard, des avenants ont été faits afin de décaler au fur et à mesure les travaux de la Maison des médias libres, ce que le porteur de projet, qui est quelqu'un de très raisonnable, a accepté. Mais avec une certaine nonchalance de la part des différents services de l'État et du gestionnaire qui ont fait traîner les choses malgré nos alertes. »*

L'État mis en cause

Résultat, à l'heure où nous écrivons ces lignes et alors qu'un nouvel avenant a permis de repousser la fermeture des lieux au 19 septembre, il semble que seules trois familles sur 41 ont reçu une proposition de relogement. Ce qui inquiète l'enseignante interrogée : *« On a une quinzaine d'enfants dont les parents ne savent pas du tout de quoi demain sera fait, qui n'ont pas du tout de proposition de relogement et qui sont donc très inquiets. »* Et ce qui agace Pierre-Yvain Arnaud : *« Pour nous, tous les voyants étaient au rouge, en mode : il faut vraiment s'en préoccuper très vite. La réponse en face n'a pas été très adaptée. Amli nous dit elle, ce qu'on a vérifié dans d'autres contextes, que l'État reconstitue peu ou pas les places d'hébergement qui ferment. Mais on a aussi été assez alertés du fait que les hébergés étaient peu tenus au courant de la situation. »*

En effet, selon l'enseignante contactée le jour de la rentrée des classes, Amli ne serait pas exempt de tout reproche : *« La décision de fermer le CHU ne vient pas d'eux mais, en termes d'accompagnement, ils ont quand même des responsabilités. »*

En attendant de savoir si la fermeture du CHU aura bien lieu le 19 septembre, un rendez-vous était prévu le 4 septembre entre les travailleurs sociaux d'Amli et les directeurs des écoles où sont scolarisés une grande partie des enfants hébergés au 70 boulevard Barbès.

Affaire à suivre. ●

MAXIME RENAUDET



Maxime Renaudet

VOTRE PUB dans le 18e du mois

Contact : publicite18edumois@gmail.com

Pour une publicité en niveau de gris prête à être imprimée (PDF ou JPG à 300 dpi)

Pleine page 600 € TTC

1/2 page 360 € TTC

1/4 de page 192 € TTC

1/8e de page 114 € TTC

1/16e de page 72 € TTC

TARIF DES PETITES ANNONCES

Gratuites pour les associations abonnées jusqu'à 240 signes (si l'association est abonnée sous le nom du président, prière de nous le signaler).

Pour les autres annonceurs : 15 € jusqu'à 240 signes. Au-delà de 240 signes et jusqu'à 480 signes, 15 € supplémentaires.

LE DÉFI SOLIDAIRE DES 1 200 MARCHES

La saison 2025/2026 débute avec la course la plus populaire du 18e : l'Urban Trail de la Fondation du souffle, une association reconnue d'utilité publique dans la santé.



Et si on montait ensemble les 1 200 marches de Montmartre pour une bonne cause ? Dimanche 21 septembre, la Fondation du souffle nous propose un défi intergénérationnel pour nous sensibiliser sur les bienfaits de la pratique sportive pour une meilleure santé respiratoire.

En marchant ou en courant, l'Urban Trail propose des parcours adaptés aux débutants, malades, patients sous oxygène et sportifs aguerris : tout le monde peut participer à la lutte contre les maladies respiratoires, la troisième cause française de mortalité.

Plus de 1800 participants pour une cause nationale

Depuis sa création en 2018, la course est un événement caritatif parisien incontournable réunissant les professionnels de la santé, patients, amis de la Fondation et bénévoles. La Fondation du souffle finance la recherche, des actions de prévention et d'information et de l'aide sociale pour cibler toutes les maladies respiratoires dont les plus fréquentes : asthme, apnée du sommeil et bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). *« On estime qu'en France il y a dix millions de personnes qui ont ou ont eu une maladie respiratoire »*, constate le professeur Bruno Crestani, président de la Fondation du souffle.

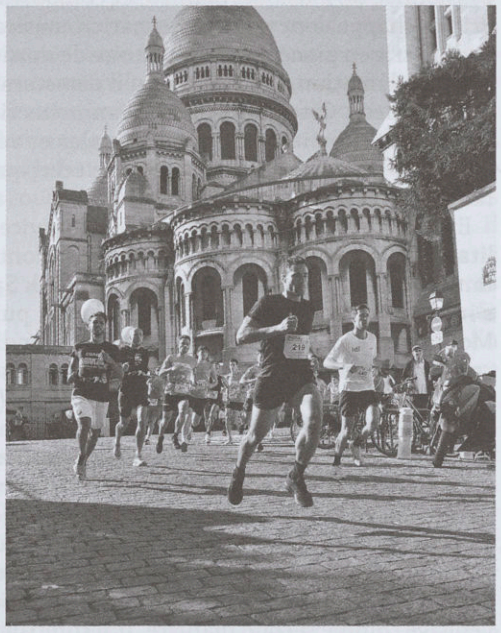
Cette dernière réunit et soutient les principales structures et forces vives de la pneumologie française. Certaines des équipes qu'elle finance sont des leaders mondiaux dans leur domaine de recherche.

Améliorer son souffle avec ATRP

Depuis 2023, l'échauffement de la course est animé par l'Athletic Trail Run Project, un club encadré par des entraîneurs diplômés et accessible à tous les niveaux.

Fondé par Marcus Ramanick et Thibault Vallé, il met en place des sessions à taille humaine pour permettre à chacun de progresser à son rythme. *« On essaye d'être le plus inclusif possible pour montrer que le running est accessible à tout le monde »* explique Thibault Vallé. L'ATRP forme un groupe paritaire femmes-hommes avec des exemples de réussite comme Chloé Rafael. Responsable des actions scientifiques à la Fondation du souffle, elle a pu démarrer de zéro et réussir la course. Les 80 privilégiés de l'ATRP bénéficient également des conseils de coachs, de kinés et d'une préparatrice mentale, Elena Zoebisch, spécialiste dans l'optimisation du bien-être et la santé mentale. Après Paris 2024 et l'étape du Tour de France, Montmartre va donc vivre à nouveau un grand moment sportif rassembleur avec l'Urban Trail. Pour l'ambiance, on peut compter sur ATRP : *« On a créé une équipe de supporters pour encourager tout le monde sur le funiculaire avec une ambiance assez folle »*, se réjouit Thibault Vallé.





DR X3

Courir pour la bonne cause (et dans un environnement idyllique), voilà l'objectif de cet Urban Trail pas comme les autres.

Les supporters sont là

Une aventure humaine avec un défi connecté tout le mois de septembre pour cumuler un maximum de kilomètres solidaires. *« Avec cette nouvelle édition de l'Urban Trail, notre objectif reste toujours et encore, ensemble, de sensibiliser le plus de personnes à la nécessité de pratiquer une activité physique et de nous mobiliser pour soutenir la recherche en santé respiratoire »*, souligne le professeur Bruno Crestani.

Cette sixième édition allie donc activité physique et engagement pour la santé respiratoire. Pour contribuer et connaître le montant de la cagnotte, rendez-vous le 21 septembre au square Nadar pour le départ de ce beau défi montmartrois. ● VIVIEN BOYIBANGA

ERIK SATIE
SOUVENIRS D'UN AMNÉSIQUE

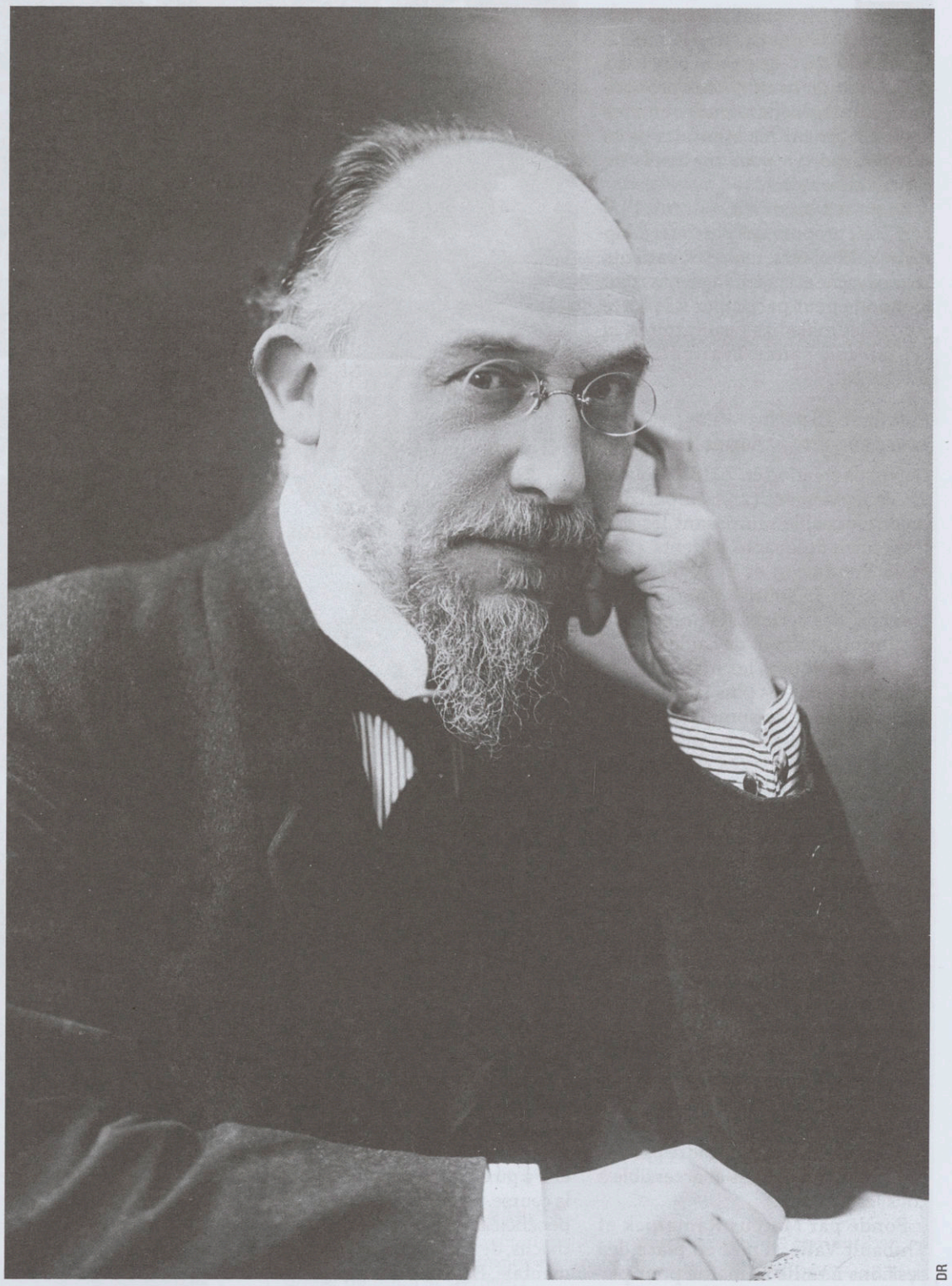
Il y a cent ans disparaissait Erik Satie, Montmartrois dans l'âme, personnage énigmatique et compositeur célébré par les générations suivantes. Pour fêter cet anniversaire, retour sur la vie et l'œuvre de ce précurseur de génie.

L'histoire commence en 1866 à Honfleur quand le courtier maritime Alfred Satie devient le père d'un premier garçon, Éric-Alfred-Leslie. Un prénom qui rappelle son ascendance anglo-écossaise, par sa mère, Jane Leslie Anton, décédée en 1872 alors que le jeune Éric n'a que six ans. Sa famille s'installe à Paris mais lui est confié à la garde de ses grands-parents à Honfleur. Et c'est à l'orgue de l'église de ce port qu'affectionnent les impressionnistes que le petit Eric découvre la musique. Second drame, sa grand-mère est retrouvée morte sur la plage. L'enfant est finalement envoyé à Paris, auprès d'un père devenu entretemps traducteur et éditeur de musique et remarié avec une demoiselle Barnetsche, passionnée de musique, pianiste et compositrice. Éric n'échappe donc pas à la formation musicale : on l'inscrit en piano au conservatoire de musique et de déclamation, institution qu'il détestera immédiatement. Cette période est néanmoins riche en découvertes littéraires et musicales et verra naître les premières compositions de celui qui se fait alors appeler Erik, avec un K.

En 1887, après un passage rapide au service militaire qu'il se débrouille pour quitter en contractant volontairement une pneumonie, Erik Satie s'installe à Paris, d'abord rue Condorcet puis à Montmartre, au 6 rue Cortot. Il choisit l'endroit car il y « *domine ses créanciers* » et prétend que la vue de sa fenêtre « *s'étend jusqu'à la frontière belge* ». Il donne très vite des cours de piano, y entame une vie de bohème, sympathise avec Jules Depaquit, le futur maire de la commune libre de Montmartre, dont il apprécie l'humour, croise Bruant, et joue du piano dans les cabarets qu'il fréquentera sa vie durant. Une grande partie de ses soirées, à cette époque, se passe au Chat noir où Rodolphe Salis l'engage comme second pianiste. Il accompagne à l'harmonium les premiers spectacles d'ombres et dirige parfois l'orchestre qui s'y produit. On le croise également au piano de l'Auberge du clou, où il rencontre le jeune compositeur Claude Debussy qui le soutiendra pendant presque toute sa vie. Les Gymnopédies, que Satie compose à Montmartre, seront orchestrées bien plus tard par Debussy.

Biqui...

C'est en 1893 que l'on date sa liaison, la seule qu'on lui connut, avec Suzanne Valadon. Elle durera, d'après Satie, du « *14 janvier au 20 juin* » et ne sera pas, semble-t-il, réciproque. Il lui écrit de très nombreuses lettres jamais envoyées, compose la partition des Danses gothiques après l'une de leurs nombreuses disputes et lui dédie une partition « *Bonjour Biqui, bonjour* ». Elle fera de lui l'un de ses premiers portraits à l'huile, ainsi que son profil

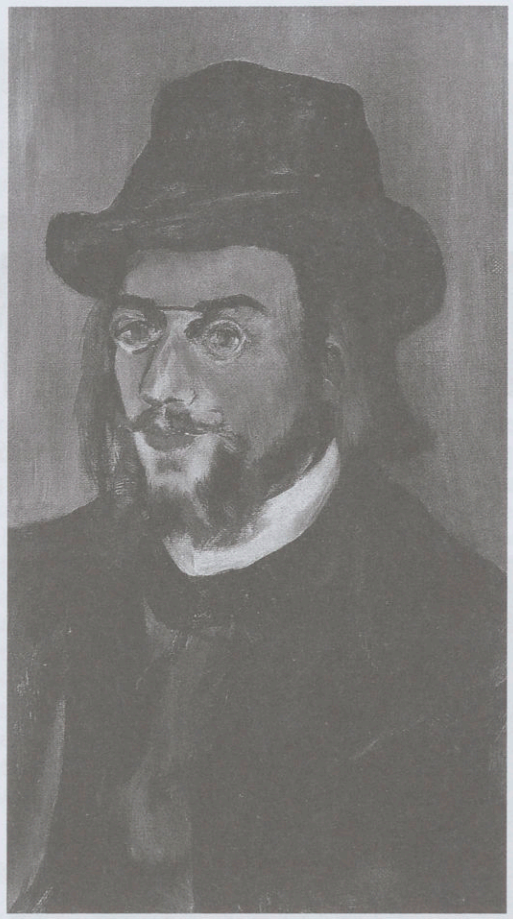


DR

Portrait d'Erik Satie par Henri Manuel, vers 1920. En haut à gauche : portrait d'Erik Satie peint par Suzanne Valadon en 1893. A droite sa période chapeau melon en 1909.

pour illustrer la couverture d'Upsud, un ballet mystico-chrétien de 1892. Satie donne deux versions fantaisistes de leur séparation : selon la première, il aurait demandé aux gendarmes de le délivrer de cette femme par trop insistante, selon la seconde, il l'aurait défenestrée, mais elle aurait échappé à la mort grâce à ses talents de trapéziste ! Satie déclarera bien plus tard qu'il trouve l'amour « *très comique* ». Mais il a déjà l'esprit ailleurs et il fonde, après sa rencontre avec le Sar Péladan, grand maître de la Rose-Croix, son propre ordre religieux, L'Eglise métropolitaine de Jésus-Conducteur, destinée à combattre par l'art la société et dont il sera, d'ailleurs, le seul membre. Cet épisode mystique donne lieu à quelques créations, *Les Sonneries de la Rose+Croix*, *une Messe des pauvres*, *Ogives*, *Vexations*... Puis il achète sept complets identiques en velours côtelé qu'il portera pendant sept ans et commence à produire des chansons pour les cafés-concerts et le music-hall : *La Diva de l'Empire*, *Poudre d'or*, *Allons-y chochotte* et bien d'autres bijoux...

En 1898, sur les conseils de Bibi la purée, un ami de Verlaine, il s'installe à Arcueil-Cachan, dans la banlieue parisienne, au deuxième étage d'une très sinistre maison au loyer modeste où il vivra jusqu'à la fin de ses jours dans un extrême dénuement. Il n'en continue pas moins à fréquenter les cabarets montmartrois et rentre à pied le soir, en faisant quelques étapes désaltérantes. Il compose toute une série d'œuvres dont les titres ou les annotations qui parsèment ses partitions, ressemblent souvent à des devinettes. Que doit comprendre l'interprète de « *enfouissez le son, très perdu, sans orgueil* », ou encore « *ouvrez la tête, du bout de la pensée, sur la langue* ». Satie postule trois fois pour l'académie des Beaux-Arts, mais échoue : « *Et cela me fit grosse peine* » écrit-il.





DR - Éditions de la Réunion des Musées Nationaux

Chapeau melon et guêtres de cuir

En 1905, Satie change encore d'apparence. Cette fois-ci, il étrenne monocle, chapeau melon, faux-col et parapluie. Satie respectable ? Dans le même temps, il décide de changer de musique et, à 40 ans, reprend des études musicales. Il s'inscrit à la Schola Cantorum et obtient son diplôme au bout de trois ans d'étude, avec la mention « *très bien* » malgré le scepticisme de certains de ses professeurs : « *C'est bien sage...trop sage pour vous* ». À la même époque, Satie commence à s'impliquer à Arcueil. A la suite de sa rencontre avec le futur maire de l'époque, Alexandre Templier qui est directeur du journal socialiste *L'Avenir d'Arcueil-Cachan*, le musicien y tient une rubrique, puis s'occupe du patronage laïc. Il organise même une matinée artistique au profit des enfants qui remporte un franc succès : il est nommé président d'honneur du patronage ! En 1911, Maurice Ravel, rencontré à Montmartre, milite pour sa re-découverte et révèle les œuvres du « *génial précurseur qui parlait déjà, voici un quart de siècle, l'audacieux jargon musical de demain* ». Cet intérêt stimule Satie qui compose une soixantaine de pièces pour piano en trois ans, dont *sports et divertissements*. Il retrouve la confiance de ses éditeurs qui publient également certaines de ses œuvres de jeunesse. Sa rencontre avec Cocteau va donner un tour inattendu à sa vie musicale. Elle le conduira à participer à la production du ballet *Parade* qui sera créé par les Ballets russes en 1917, au théâtre du Châtelet dans des décors de Picasso. Le spectacle obtient « un succès de scandale », qui intéressera la jeune génération des compositeurs.

Énigmatique Satie

Mais Satie échappe à toute catégorisation : une nouvelle pièce, Socrate, commandée par la princesse Winnaretta Singer de Polignac, étonne par l'audace de son écriture. Tout comme l'homme, la musique d'Erik Satie est inclassable et avance plus rapidement que toute tentative d'enfermement dans un genre. L'apparente simplicité de nombre de ses pièces cache une originalité harmonique très en décalage avec l'époque. « *Il fallait un certain "cran" pour coucher dix accords sur le papier, les répéter quatre fois et intituler le tout Ogives* » écrit la musicologue Anne Rey dans une biographie de Satie. La jeune génération ne s'y trompe pas et vient chercher sa caution. En 1917 le Groupe des Six (Georges Auric, Louis Durey, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Germaine Taillefer, Francis Poulenc) ; en 1923 le Groupe d'Arcueil (Henri Sauguet, Roger Desormières, Henri Cliquet-Pleyel, Maxime Jacob) et des mouvements artistiques dont il sera le mentor sans jamais en faire vraiment partie. Il est déjà ailleurs, plus loin.

> Je suis venu au monde très jeune dans un monde très vieux.

Son appartenance à tous les genres est un autre trait frappant de la musique de Satie. En effet, il compose tout au long de sa vie un immense corpus de chansons, dans la veine des cabarets montmartrois où il fit ses premiers pas, effaçant ainsi la barrière entre musique populaire et savante. Paulette Darty, « *la reine de la valse lente* », amie de toujours de Satie, interprète ses premiers petits chefs-d'œuvres que sont *Je te veux*, *La Diva de l'Empire* qu'il écrit pour elle dès 1903, mais aussi, moins connues mais non moins exquises, *Tendrement*, *La chemise*, *J'avais un ami* ou *Poudre d'or*.

Humaniste, surréaliste, avant-gardiste ?

Satie est aussi un critique d'art incisif, un homme de plume et un dessinateur. Que ce soit son abondante correspondance avec ses proches ou ses connaissances ou des écrits plus formels, Satie déconcerte par ses calembours, ses acrostiches ou ses inventions pures, coutumier des lettres de démission ou de louanges imaginaires. Satie serait-il surréaliste à sa façon ? Son intérêt pour le mouvement Dada, son soutien sans faille à Tristan Tzara, ses relations avec Picabia, Breton, Duchamp et tous ceux que son époque a pu compter de « *modernes* » expriment sûrement son dégoût pour une certaine forme d'art « bourgeois » et pour les modèles conservateurs. « *Je suis venu au monde très jeune dans un monde très vieux* » écrira-t-il.

Son engagement auprès des habitants d'Arcueil témoigne en tous cas de son humanisme. Il donne des cours de solfège aux enfants, emmène les plus défavorisés en sorties... Il s'inscrit d'abord au parti radical-socialiste après l'assassinat de Jaurès, puis au Parti communiste. En 1924, il compose encore deux ballets étonnants, *Mercure*, deuxième collaboration avec Picasso, puis *Relâche*, sur un livret de son ami dadaïste Picabia. Il participe enfin à un projet d'avant-garde où images et sons sont intimement mêlés, *Entracte*, le film de René Clair, dans lequel il apparaît sautant au ralenti sur le toit d'une maison chargeant un canon !

Le 1er juillet 1925, Erik Satie meurt à 59 ans d'une cirrhose du foie à l'hôpital Saint-Joseph à Paris. Son frère Conrad et ses amis Milhaud, Wiener et Caby pénètrent dans le pauvre logement où il passa les vingt-sept dernières années de sa vie et y découvrent, outre un vieux piano aux pédales réparées avec une ficelle, une collection de parapluies, les costumes de velours rangés au-dessus d'une armoire, le tout recouvert de poussière. Tous ses manuscrits sont soigneusement annotés et classés, ainsi que plusieurs milliers de petits billets rectangulaires, entassés dans des boîtes à cigares, truffés de dessins et parfaitement énigmatiques.

Gardien mystérieux de ses contradictions, Satie sourit avec malice devant l'objectif de Man Ray en 1924, apostrophant le futur : bien malin qui saura redonner la mémoire à un amnésique...

Sacré Satie.●

DOMINIQUE BOUTEL

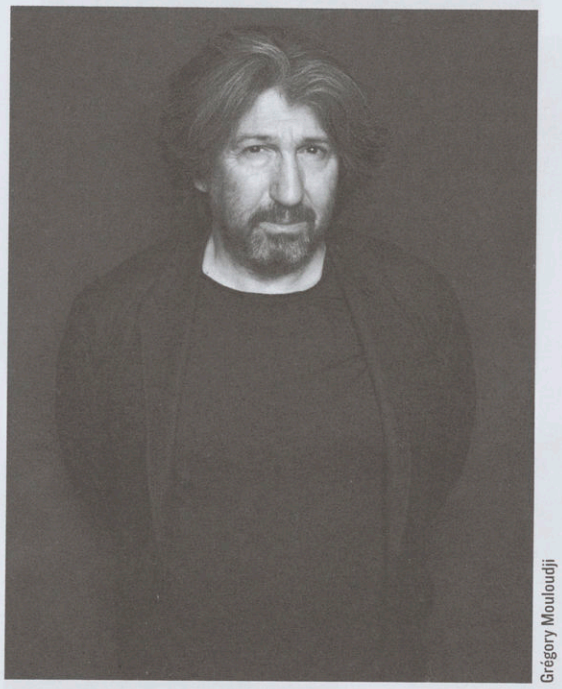
CONCERT

GRÉGORY MOULOUDJI RACONTE SON PÈRE EN CHANSONS

Le fils chante un père insaisissable et pourtant si proche et rend hommage à un artiste complet, à la fois auteur-compositeur-interprète mais aussi comédien et peintre.

Il a fallu les trente ans de la disparition de Marcel Mouloudji pour que son fils Grégory se replonge dans les musiques, les textes, les œuvres multiples de son père et remonte sur scène pour partager l'héritage qu'il avait reçu et qui est aussi une part de lui-même. La reprise de ce spectacle au Théâtre Montmartre Galabru est l'occasion d'évoquer cette filiation. « *J'ai remis à ma sauce un petit tour de chant à la façon de mon père, avec du Prévert, du Vian, du Mouloudji, en essayant de raconter une histoire dans l'enchaînement des chansons,* résume-t-il. *Je suis un petit peu comme le fils de l'épicier, je connais le métier. J'ai grandi en entendant des cours de chant, des chansons, à voir monter des spectacles avec des bouts de ficelle et moi, sans être présomptueux, je sais chanter et me tenir en scène. J'en ai fait avec lui pendant dix ans. Les dernières années de sa vie, on a tourné ensemble. Je faisais un petit peu tout, je vendais les disques, je faisais les lumières, je conduisais la voiture, et je chantais un peu, et à la fin du spectacle, on se retrouvait sur Les feuilles mortes en duo.* »

Grégory Mouloudji évoque également son grand-père, un homme analphabète d'une grande gentillesse, qui a permis à ses deux fils de faire quelque chose de leurs vies, en leur trouvant des tests d'orientation qui ont décelé leurs qualités artistiques. « *Mouloudji, c'est un homme qui sortait d'une situation d'une extrême pauvreté, poursuit Grégory. On l'entend dans ses premières interviews, et c'est charmant, il ne pensait qu'à une chose, c'est se sortir de la misère. D'ailleurs, il a fini par gagner de l'argent, mais ce n'était pas le genre à dépenser. Quand il allait dans les grands hôtels, il prenait une mansarde, il trouvait que les grandes chambres, c'était trop bien pour lui. Il n'a jamais été ébloui par les soirées mondaines.* »



Grégory Mouloudji

Une plume agile

Son frère et lui ont commencé à chanter rue de la Grange-aux-Belles dans le 10e avec des artistes comme Frehel et ils ont été repérés par l'acteur Sylvain Itkine, qui les a envoyés au théâtre de l'Atelier chez Jean-Louis Barrault. Avant-guerre, Marcel est un artiste de cinéma et de théâtre avant de devenir chanteur. Grégory Mouloudji ouvre d'ailleurs son spectacle par un texte de son père : « *Je me rends compte que je m'adresse plus à un public de théâtre qu'à un public de chansons. Il venait de ce monde, il a grandi parmi les gens qui ont fait le théâtre d'avant-garde.* » On connait moins Mouloudji l'écrivain : « *Il écrivait très bien mais il n'avait aucune discipline. Il était extrêmement doué, mais de façon presque magique. Il avait cette capacité d'écrire quand il avait besoin de le faire. Et tout à coup, cela sortait. C'était assez sympathique, il vivait comme l'oiseau sur la branche. Vivre avec cet homme c'était singulier, tout le monde apparaissait, disparaissait, surtout lui.*»

Nostalgique de ces soirées où son père remplissait des salles de 500 places sans publicité, Grégory se replonge, avec beaucoup de plaisir et de modestie, dans l'atmosphère de ces années où Mouloudji avait « *la cote d'amour* » auprès d'un public qui le connaissait depuis l'enfance. « *Je suis un enfant de saltimbanque* », résume-t-il modestement pour évoquer son propre tour de chant au théâtre Montmartre Galabru, et il ajoute avec un sourire cette phrase d'un acteur ami de son père: « *Quand les parents saltimbanquent, les enfants trinquent.* » ● DOMINIQUE BOUTEL

Tous les mercredis à 19h30, du 17 septembre au 15 octobre au théâtre Montmartre Galabru, 4 rue de l'Armée d'Orient (M° Blanche). Réservations sur billetreduc.com. Possibilité d'un pass groupé avec le spectacle suivant *Les Folles Années du club R26*.

SPECTACLE

L'AVENTURE DU R26 FAIT SON RETOUR

Le club montmartrois de la famille Perrier revient animer la Butte grâce à un spectacle mêlant récit et musique, souvenirs, archives et chansons.

C'est l'histoire d'un salon artistique montmartrois né dans les Années folles, créé par Madeleine et Robert Perrier au 26 rue Norvins (devenu depuis le 2 place Marcel Aymé). Le couple d'éditeurs textiles, féru des arts les plus divers y reçoit musiciens, chanteurs, peintres, architectes, écrivains. On y croise Sonia Delaunay, Le Corbusier, Stéphane Grapelli, Joséphine Baker ou Django Reinhardt, il y écrivent et composent aussi de nombreuses chansons, parfois jouées dans les cabarets, mais jamais enregistrées. Leur fille, Jacotte, est de toutes les fêtes. Elle chante également et poursuivra l'engagement artistique de ses parents, via le Club R 26 en recevant à son tour, dans le même appartement, presque jusqu'à l'heure de son décès. L'histoire aurait pu demeurer inconnue si une descendante de la famille n'avait souhaité livrer le contenu d'une malle ancienne à Norman Barreau Gély, comédien nantais et membre de la compagnie l'Alambic théâtre. À partir des archives exhumées de cette malle appartenant à Jacotte, Norman Barreau-Gely a conçu un spectacle musical durant lequel il se glisse dans la peau des artistes d'antan au milieu de photos et documents d'époque. Des morceaux sont chantés par Claire Blakesley accompagnée à la guitare par Yan Blakesley. Et le tout est mis en scène par David Rolland. Un petit bijou d'histoire, de mémoire et d'art, qui fut joué au théâtre Lepic (juste en face de l'appartement des Perrier) en 2019 *(lire notre n° 275)*, et qui retrouve enfin la Butte. ● S.M.

Les Folles Années du club R 26, chaque mercredi du 17 septembre au 15 octobre au théâtre Montmartre-Galabru, 4 rue de l'Armée d'Orient (M° Blanche ou Abbesses). Réservation : billetreduc.com

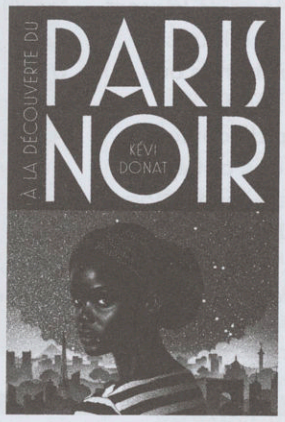
LIVRE

LES VISITES DU PARIS NOIR MISES EN PAGE

Après une douzaine d'années à faire visiter Paris sous l'angle de l'histoire d'une minorité, Kévi Donat, guide-conférencier, décline ses balades en un ouvrage passionnant.

Kévi Donat est le créateur des balades du Paris noir. Ces trois parcours (dont l'un explore le 18e, où l'auteur vit désormais) permettant de découvrir le Paris des hommes et femmes afro-descendants qui peuplent l'histoire de la capitale, sont désormais complétés par un livre, sobrement intitulé *À la découverte du Paris noir*. Si ces visites guidées ont d'abord été pensées pour des touristes étrangers, elles n'en restent pas moins intéressantes pour les Parisiens.

Musique, littérature, vie politique accompagnent surtout les itinéraires rive gauche et autour de la Seine. Pour la rive droite, au-delà des commerces africains de Château Rouge, de l'occupation de l'église Saint-Bernard ou d'une brève histoire de l'immigration à la Goutte d'Or, Kevin Donat s'arrête un instant sur la plaque qui rend hommage à Georges Cuvier (angle rues Ronsard et André del Sarte). Elle rappelle que celui-ci, naturaliste et paléontologue, a également travaillé sur la « hiérarchisation des races ». C'est dans ce cadre qu'il a par exemple, élaboré un très discutable moulage du cadavre de Saartje Baartman, longtemps surnommée la Vénus hottentote, puis l'a dépouillée de son squelette, avant d'enfermer ses parties génitales dans un bocal de formol exposé jusqu'en 1994 au Museum d'histoire naturelle.



Le 18e et le 9e à l'honneur

Plus positif, il rend aussi hommage à Lamine Senghor (aucun lien avec le poète et ancien président du Sénégal), fondateur d'un Comité de défense de la race nègre qu'il installa au 43 rue du Simplon. Et salue la création du square Jane Vialle (122 rue des Poissonniers), une journaliste, résistante et élue au Conseil de la République. Une incursion autour de Pigalle et la rue Fontaine lève aussi le voile sur quelques artisans de l'irruption de la musique américaine en France. Un ouvrage qui offre un autre regard, bienvenu, sur la capitale. ● SANDRA MIGNOT

À la découverte du Paris noir, Kévi Donat, éditions Faces cachées, 228 pages, 21,90 €.

CINÉMA

BAMBI VA AVOIR SON BIOPIC

Le tournage du prochain long-métrage de Hugo Bardin, alias Paloma, grande gagnante de l'émission de France TV DragRace France, devrait commencer ce mois-ci. Il s'agira d'un biopic sur Marie-Pierre Pruvot, de son nom de scène Bambi. Icône transgenre des années 1950-1960, à la fois vedette de music-hall et femme de lettres, elle a été une des premières personnes en France à avoir effectué une transition de genre. À 18 ans, elle commence une carrière dans le cabaret et fait ses premiers pas chez Madame Arthur à Pigalle. Avant de reprendre ses études et de devenir professeure de français pendant 25 ans (elle est décorée des Palmes académiques), pour ensuite se consacrer à l'écriture. Elle a publié en 2007 son autobiographie, *Marie parce que c'est joli*, et a été décorée de l'ordre national du Mérite en 2014. Enfin, elle a également inauguré d'un discours la promenade Coccinelle, boulevard de Clichy, autre grande artiste de cabaret et amie de longue date. ● STÉPHANIE CLÉMENT



Illustration Stéphanie Clément

THÉÂTRE

PAS UNE VICTIME, MAIS TOUTES

« C'est l'histoire d'une violence que nous connaissons tous... », celle de l'agression sexuelle ou pour le dire plus directement, du viol, qui est actuellement mise en scène à la Manufacture des Abbesses.



Maëlle Crespo

La compagnie belge Creanova présente actuellement à la Manufacture des Abbesses un spectacle intitulé *Classement sans suite*. Sur scène, cinq comédiens interprètent les « acteurs clefs » de ces situations : la victime et l'agresseur, mais aussi l'entourage aux conseils pas toujours judicieux, les associations d'aide, les représentants de la justice et de la police. Griselda, la victime, est à la fois cette femme violée par son mari qui la pense redevable d'un « devoir conjugal », ce petit garçon abusé par son tonton, cette prostituée forcée par le client, cette étudiante charmée par un camarade qui ne comprend pas qu'à tout moment « non, c'est non » et cette adolescente séduite par le vieux romancier.

Dans un décor sobre, un simple mobilier de bois modulable, elle rencontre tour à tour la police, une association, une proche. Tandis que Vincent, représentant tous ces agresseurs, est confronté à sa propre épouse, aux enquêteurs, aux magistrats, puis à l'audience finale.

D'après une recherche de terrain

Des apartés rappellent chiffres et définitions. Saviez-vous que 86 % des plaintes sont classées sans suite ? Que des études ont montré que le viol ne sert pas une pulsion sexuelle mais plutôt un besoin de pouvoir, de domination, de toute-puissance ?

Créé par Luca Franceschi, le spectacle a été conçu à partir d'une véritable recherche de terrain auprès des associations, magistrats, policiers, victimes et agresseurs. Une avocate a même participé au processus de création. Justifications stéréotypées des violeurs, questions indécentes des policiers, dénonciation du manque d'empathie de la procédure judiciaire... tout y est ainsi bien réel.

La pièce est par ailleurs soutenue par Amnesty International (dont les adhérents bénéficient d'un tarif réduit), et présentée hors les murs dans des universités, des lycées, des collèges, en milieu associatif... Une création salutaire et nécessaire. Parler de viol sur les planches n'est pas chose facile, mais la compagnie Creanova le fait avec brio, sensibilité et talent. ● S.M.

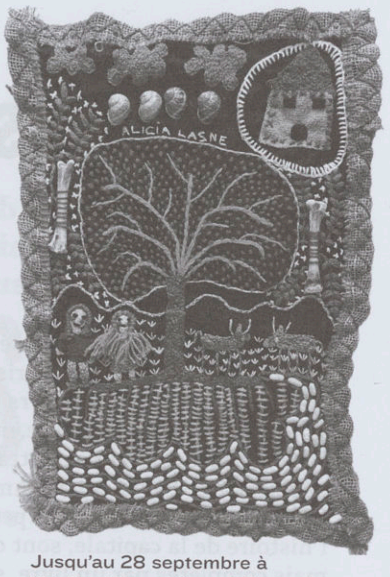
Jusqu'au 5 octobre, à la Manufacture des Abbesses, 7 rue Véron (M° Abbesses ou Blanche). Du jeudi au samedi à 21 h, le dimanche à 17 h. Réservations : www.manufacturedesabbesses.com/

EXPOSITIONS

LES MILLE ET UNE BRODERIES D'ALICIA

Tissage, récup' et tapisserie constituent la matière des créations féériques d'Alicia Lasne.

Alicia Lasne expose à nouveau à l'Atelier Véron. Et cinq des œuvres brodées de cette artiste rouennaise pour qui la création est un peu comme un soin, seront également proposées lors de la prochaine exposition de la Halle-Saint-Pierre, L'étoffe des rêves (du 12 septembre au 31 juillet 2026). *« Je recouds comme on recoud la vie,* résume-t-elle. *Comme on recoud les êtres humains, comme on recoud la nature, les forêts, les rivières, les insectes. »* Dans son travail on trouve donc de l'animal et du végétal, de la vie et de la mort dans une continuité, quelques insertions d'os, de branches ou autres matériaux de récup, et beaucoup, beaucoup de couleurs. Ses dernières créations ont été pensées comme une *« invocation à Pachamama »*, la déesse Terre dans la culture inca. *« Fil après fil, je n'ai eu de cesse de la découvrir, de réapprendre à l'écouter, la sentir, la toucher, la voir pour mieux vous la raconter. Telle une "arpillera", je brode cette colère, cette peur, ce sentiment d'injustice, d'une Terre qui s'effondre sous nos yeux. »* Et, cerise sur le gâteau, Alicia Lasne, qui a longtemps préféré vivre cachée, sera présente pour les deux vernissages, celui de la Halle le 11 septembre et celui de l'atelier Véron le 13. L'occasion de rencontrer une artiste rare. ● S.M.

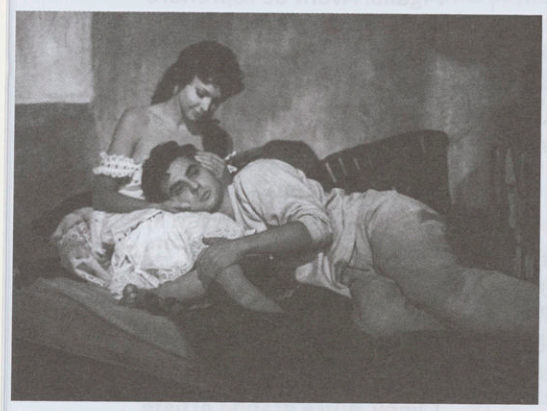


Jusqu'au 28 septembre à l'Atelier Véron, 31 rue Véron, du mardi au samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (M° Blanche).

LE 18E EN SCÈNES

FRENCH CANCAN DE JEAN RENOIR (1955)

Cette rubrique, dans laquelle vous découvrez chaque mois un film tourné dans l'arrondissement, vous est désormais familière. Pour son cinquantième numéro, voici un film emblématique de Montmartre : *French Cancan*. Il fête ses soixante-dix ans alors que les ailes du Moulin Rouge, dont il raconte la création, viennent tout juste de retrouver leur mobilité.







DR

L'histoire commence par une bouffée de patriotisme. John Huston vient de réaliser *Moulin Rouge*. La Franco London Films, irritée de voir notre patrimoine récupéré par les Américains, décide de mettre en chantier un film consacré à la salle de la place Blanche. La Belle Époque est à la mode. Dans la mémoire collective ce fut un temps prospère et joyeux. Une soixantaine de films dont l'action se situe au tournant du XXe siècle voient le jour entre 1945 et 1960.

Après quelques détours, le scénario est confié à Jean Renoir. Le cinéaste revient des États-Unis. Il cherche à reconquérir son public d'antan... Avec Jean Gabin, son mécano de *La Bête humaine*. Les deux hommes, brouillés, se réconcilient à cette occasion.



« Un idéal de presse du cœur »

Renoir a l'envie de célébrer la joie de vivre et la nouvelle harmonie de la société française qu'il appelle de ses vœux. Il supprime donc du script tout ce qui pourrait diviser, tout ce qui ferait tiquer la censure. Ce sera un divertissement. La presse de gauche, ne reconnaissant plus l'auteur de *La Marseillaise* lui en fera le reproche. Georges Sadoul, critique et historien du cinéma écrit : *« Le peuple de Montmartre poursuit un idéal de presse du cœur. »*

Une autre contrainte vient du choix du Technicolor. Le procédé rend mal le blanc pur. Les jupons des danseuses seront donc trempés dans le thé pour leur donner une teinte légèrement ocre. Le budget est serré. Les décors principaux sont réduits à quatre : le Paravent chinois, l'Élysée Montmartre, la Reine Blanche et le Moulin Rouge. Dommage pour la scène prévue au cabaret *« les Frites révolutionnaires »*.

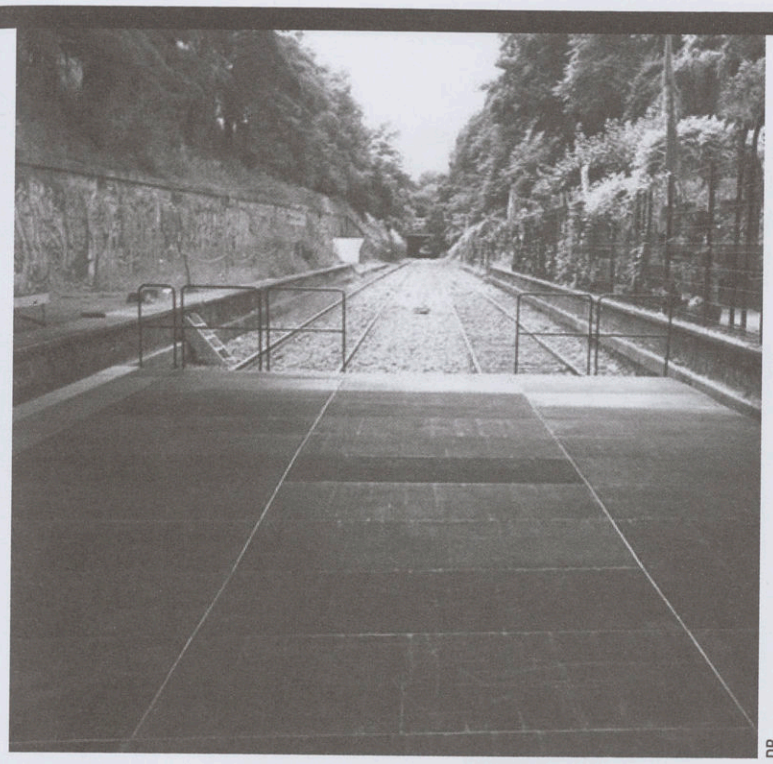
Le film est conçu comme un pont jeté par-dessus l'Atlantique. So French ! Le cinéaste a retenu quelques recettes hollywoodiennes. Il est à l'aise pour mettre en boîte ce « backstage musical ». Pour incarner Nini il rêvait de Leslie Caron. On lui préférera Françoise Arnoul. Comme dans une comédie classique elle a trois prétendants. Aucun ne la satisfait vraiment. Mais en dansant devant un public survolté la jeune lingère retrouve le sourire. Un public enthousiaste et mélangé : des bourgeois, des ouvrières, des tire-laines et des cocottes.

Tourné... en studio

Renoir n'a pas oublié son enfance montmartroise. Il rend hommage à son père, le peintre du Moulin de la Galette, à Lautrec et surtout à Degas. Jean Gabin pense aussi à l'artiste de music-hall qu'était son paternel, Ferdinand Moncorgé dit Gabin.

Le film est entièrement mis en boîte entre octobre et décembre 1954. Jamais en décors naturels, hélas. Les scènes du Paravent chinois sont tout de même filmées dans le 18e, rue Francœur, puis à Saint-Maurice. Les vues du Moulin Rouge en construction sont l'œuvre d'un laboratoire d'animation londonien.

Les rédacteurs des Cahiers du cinéma sont des admirateurs de Jean Renoir. Pierre Kast parle du film dans deux numéros successifs. Jacques Rivette et François Truffaut s'invitent à plusieurs reprises sur le tournage ou plutôt la « tournaison » selon le néologisme inventé par le réalisateur. Dans le film figure un plan montrant un peintre en action. Il sera fidèlement reproduit trente ans plus tard dans *Le dernier métro*. ● MONIQUE LOUBESKI



DR

CONCERT

LES RAILS DES JARDINS DU RUISSEAU CHANTENT...

Gratuit et ouvert à tous, Les Mélodies des rails propose, le 14 septembre, un programme classique exigeant et participatif.

Dès sa création, en 2004, l'association des Jardins du ruisseau, sur la Petite Ceinture, a eu pour projet d'associer la nature aux cultures. Ce fut chose faite, et l'on se souvient de ces évènements festifs, mêlant danse, musique, cuisine, ou jardinage qui ont animé pendant vingt ans le quartier Clignancourt. *« On a été les pionniers qui ont organisé des évènements culturels sur la Petite Ceinture »*, se souvient celui qui présida longtemps aux destinées de l'association, Denis Loubaton. *« On est dans un petit quartier où il y a un brassage culturel incroyable. Il faut donc réussir à agréger tous ces gens-là pour arriver à créer un monde où l'on vit ensemble. Et la culture est un puissant levier. »*

De la musique et un chœur

L'association est passée aux mains d'une nouvelle équipe. L'ancienne, quant à elle, s'est lancée dans le projet autonome de la serre du Ruisseau, qui, après Clignancourt danse sur les rails, est à l'origine d'un nouveau pari culturel, Les Mélodies des rails. *« On essaye quelque chose d'assez inédit »*, explique Denis Loubaton, *« dé-assigner le quartier au rap et aux musiques actuelles. La musique classique appartient à tout le monde et notre ambition, c'est de la faire résonner dans un quartier populaire. »*

La première édition a choisi un programme ambitieux qui fera se succéder, tout au long de la journée, diverses formations musicales.

À 14 heures, les 60 musiciens de l'orchestre symphonique Les Ondes plurielles, dirigé par la violoniste Maud Rouchaléou qui a longtemps œuvré comme professeur de musique dans le quartier, propose un ensemble des grands tubes de la musique symphonique.

A 16 heures, le programme devient un peu plus pointu avec le quatuor Talia, qui fera - sans concessions mais avec explications - découvrir quelques-unes des belles pages de la musique de chambre. Enfin, à 17 h 30, tous les choristes, débutants ou déjà expérimentés, qui se seront inscrits et auront répété ensemble le matin même, monteront sur scène pour vivre, avec certains des musiciens de l'orchestre et sous la direction d'Anne Laffilhe, responsable artistique du chœur Air France, un beau moment de partage vocal. Médiation, buvette associative, nature dans la ville, musiciens qui aiment transmettre, tout semble réuni pour faire de ces premières Mélodies des rails un beau moment de découverte et de rencontres. ●

DOMINIQUE BOUTEL

Les Jardins du Ruisseau, 110 bis rue du Ruisseau (M° Porte de Clignancourt). Modalités de participation au chœur : inscription sur le site laserreduruisseau.org

LOISIRS CRÉATIFS

RÉVEILLEZ L'ARTISTE EN VOUS

Est-il besoin de présenter l'atelier Art Exprim ? Engagée dans la vie artistique et sociale de l'arrondissement, et au-delà, l'association fondée par le sculpteur Philippe Peyrin *(lire notre numéro 330)* en 2000, offre au public de tous âges une ouverture sur l'art et les artistes d'aujourd'hui, en lui permettant de les comprendre de l'intérieur. Ateliers, expositions, évènements se succèdent au 87-89 rue Marcadet, mais également dans l'espace public, où tout un chacun est invité à éveiller sa créativité. Arts plastiques, sculpture, gravure, dessin, illustration, BD et peinture, huit ateliers hebdomadaires, animés par les artistes d'Art Exprim, étaient jusqu'à présent ouverts au public, quel que soit le niveau. Un nouvel atelier, consacré à l'aquarelle, est proposé dès la rentrée aux amateurs adultes, aussi bien débutants qu'expérimentés, le mercredi de 10 h à 12 h. Il sera animé par l'artiste illustratrice Louise Damiano, très engagée dans le partage de sa pratique avec tous les publics et qui développe un univers poétique et inventif. Couleur, transparence, lumière, l'atelier permettra, à travers des exercices guidés mais également des créations libres, d'affiner une technique qui peut s'avérer complexe mais permet de saisir légèrement le monde. ●

D.B.

Art-exprim, 87-89 rue Marcadet (M° Jules Joffrin), 06 12 03 85 39 - 01 42 62 18 08.



ALICE GREJON, BOULANGÈRE SOLAIRE

Après un parcours dans l'humanitaire et différentes ONG, Alice Grejon a opéré une reconversion complète. Fidèle à ses valeurs, elle est maintenant boulangère et fabrique d'excellents pains au levain dans sa boulangerie de la rue Philippe de Girard.



Jean-Claude N'Diaye

Depuis plusieurs années, les reconversions professionnelles radicales sont légion. C'est le cas d'Alice Grejon. Après dix ans à des postes qui se ressemblaient, celle qui est passée par les bancs de Sciences Po a eu « *envie d'un métier plus concret et de ne plus être devant un ordinateur* ». On est en 2023 et la native d'Orléans hésite alors entre la boulangerie et l'herboristerie. Ce sera la farine plutôt que les plantes. « *Elle aurait pu avoir les postes les plus prestigieux mais elle fait les choses de manière réfléchie et déterminée,* souligne Justine, une amie rencontrée à Sciences Po lorsqu'elles avaient 18 ans. *Avant de se reconvertir, elle s'est énormément renseignée, documentée, a travaillé tous les week-ends dans des boulangeries tout en gardant son poste la semaine pour ne pas être dans le fantasme.* » Sa reconversion ne sera pas qu'une illusion, puisque deux ans plus tard elle est à la tête de la Lune des moissons, une boulangerie artisanale qui ravit le palais des habitants du quartier de La Chapelle.

Bienvenue dans l'humanitaire

Alice a grandi à Ingrannes, petit village du Loiret. Après ses années de collège et de lycée à Aix-en-Provence, elle tente le concours d'entrée à Sciences Po sans trop y croire. Pourtant, elle est reçue à Paris. Un passage par Vancouver en troisième année et un master en ressources humaines plus tard, c'est vers l'humanitaire et les ONG qu'elle s'oriente. « *Un choix judicieux, car j'ai commencé à travailler tout de suite après l'obtention de mon diplôme* », explique-t-elle.

Après une année en tant que bénévole chez Médecins du monde dans le cadre de ses études, elle décroche en effet son premier poste salarié à la Croix-Rouge française, à la direction internationale sur les programmes humanitaires. Alice est particulièrement marquée par une mission de quatre mois en Guinée-Conakry, où elle part comme responsable financière dans un centre de traitement créé par la Croix-Rouge au plus fort de l'épidémie Ebola. Basée dans le petit village de Macenta, accessible uniquement par hélicoptère, elle se remémore « *des moments très forts humainement, fondés sur la confiance* » et a adoré « *cette expérience, très formatrice professionnellement et très riche humainement* ».

« Avant de se reconvertir, elle s'est énormément renseignée, documentée, a travaillé tous les week-ends dans des boulangeries. »

De Greenpeace à la boulangerie

Après la Croix-Rouge, c'est l'ONU à New-York pendant trois ans. Elle y fait du recrutement opérationnel de personnels civils chargés du maintien de la paix. Et en qualité de business partner human ressources pour le Moyen-Orient, elle participe à la mise en place d'un tribunal chargé de juger les terroristes de DAECH. Elle y organise des groupes d'entretien pour s'assurer de l'équilibre entre les différentes nationalités et les différents genres au sein du tribunal. Malgré son implication avec « *un groupe de jeunes salariés qui militent pour que l'ONU soit fidèle à ses valeurs et à sa charte, sur des questions d'écologie entre autres* », elle est déçue par le côté « *fonctionnaire* » de certains salariés et leur manque d'engagement.

En 2018, elle rentre à Paris. S'ouvre alors sa période Greenpeace France, où elle passe cinq ans en tant que responsable développement ressources humaines. Dans cette ONG, « *une des rares complètement indépendantes financièrement* », elle assure également des formations à des sujets qui l'animent comme la sensibilisation aux discriminations et au harcèlement sexuel. Surtout, elle y trouve des « *salariés vraiment engagés, militants* » et une politique de ressources humaines très novatrice. Mais en parallèle, elle remarque « *une souffrance au travail, certains salariés déçus et un management toxique* ».

Alors en 2023, elle entame le plus gros virage de sa carrière professionnelle. Fini l'humanitaire, Alice sera boulangère.

Pain au levain et pomponettes

Elle a « *toujours apprécié le goût du bon pain au levain* » et s'oriente « *vers un savoir-faire artisanal concret et engagé* ». Elle se forme d'août à novembre 2023 à l'École internationale de boulangerie – seul établissement préparant à la fabrication de pain au levain, très différent du pain à la levure – et saisit une opportunité pour ouvrir sa boulangerie, la Lune des moissons, en juillet 2024. Elle a rapidement « *un coup de cœur pour ce quartier vivant et cosmopolite avec un tissu associatif particulièrement dense* » et y a trouvé « *une clientèle d'habitués, avec laquelle j'ai rapidement pu nouer des liens* ».

Claire, une autre amie devenue une cliente fidèle, fan de ses pomponettes au chocolat et de son pain au méteil (farine de seigle, de blé et levain de seigle), retrouve tout ce qu'elle connaît d'Alice et qui saute aux yeux quand on entre dans sa boulangerie. Claire évoque « *sa douceur, sa générosité et sa joie, voire son humour, soit les mêmes qualités qu'elle avait déjà chez Greenpeace* (où les deux amies se sont rencontrées) ».

La Lune des moissons a vite trouvé sa place dans la rue et pour Paul, fondateur de la Laiterie de La Chapelle, son installation est « *la meilleure nouvelle que le bailleur social et les élus leur ont annoncée* ». C'est à Alice qu'il achète le pain dégusté lors de ses ateliers de fabrication de tomme, tandis qu'Alice lui achète son lait pour la fabrication de ses brioches. Les deux commerces de bouche « *mutualisent des commandes de graines, de sucre, de chocolat et de riz* » et Paul se félicite de « *travailler en bonne entente* ». Ensemble, avec Charly, Sens, Chez Foucher et Fafa, ils ont créé Les loups-garous, une nouvelle association de commerçants.

Le mot de la fin revient à Laïla, fidèle cliente « *très contente d'avoir une femme boulangère* » et à Slim, créateur du café-bouquinerie Fafa à deux pas de la Lune des moissons, qui note qu'Alice « *partage sa joie solaire* ». Un adjectif qui revient souvent dans la bouche de celles et ceux qui la connaissent. À l'image de Justine, son amie de presque vingt ans : « *Elle se donne des ambitions, elle a une énergie incroyable et elle est capable de déplacer des montagnes. Je l'ai toujours vue réussir ce qu'elle entreprend.* » Comme certainement toutes les personnes qui ont choisi leur chemin et sont fidèles à leurs valeurs. ●

SYLVIE CHATELIN